

UFR Textes et Sociétés

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE



LICENCE DE SOCIOLOGIE

ÉDITION SEPTEMBRE 2026

INFORMATIONS PRATIQUES

Responsabilités

Responsable du département de sociologie et d'anthropologie : Benjamin DERBEZ

Responsables de la licence de sociologie : Florence BOUILLON et Lucas TRANCHANT

Président de Jury : Charles SOULIE

Responsable des relations internationales : Agnès DEBOULET

Responsable de la spécialisation anthropologie : Arnaud KABA

Responsables des équivalences et des transferts :

Caroline BERTRON et Anaïs LEBLON (diplômes français)

Arnaud KABA et Jacques SIRACUSA (diplômes internationaux)

Secrétariats

Secrétariat de la licence : Jocelyne DZIURA & Karline ADJI

Bureau B-349

Tél. : 01 49 40 73 45 & 01 49 40 68 26

jocelyne.dziura@univ-paris8.fr

karline.adji02@univ-paris8.fr

Secrétariat des équivalences :

Corinne CHARRON

Bureau B-348

Tél. : 01 49 40 68 18, courriel : corinne.charron@univ-paris8.fr

Site internet du département de sociologie et d'anthropologie

<https://sociologie.univ-paris8.fr>

Permanences des responsables de la licence

Florence BOUILLON : sur rendez-vous

florence.bouillon@gmail.com

Lucas TRANCHANT : sur rendez-vous

lucas.tranchant@univ-paris8.fr

Les permanences hebdomadaires des tuteurs et tutrices de la licence sont affichées sur la porte du bureau du tutorat, à côté du secrétariat de la licence de sociologie. Pour leur écrire : sociop8tutorat@gmail.com

QUELQUES CONSEILS

À LIRE ABSOLUMENT :

Les formalités d'inscription aux enseignements choisis

À FAIRE IMMEDIATEMENT :

Activez votre compte de messagerie Paris 8 sur : <https://numerique.univ-paris8.fr>

Consultez vos messages et accédez à votre espace personnel : <https://e-p8.univ-paris8.fr>

Sur votre messagerie @univ-paris8.fr, vous recevrez notamment toutes les informations importantes concernant vos cours et la vie du département de sociologie et d'anthropologie.

À FAIRE TOUTE L'ANNEE :

Consultez régulièrement le site du département de sociologie et d'anthropologie. Vous y trouverez toutes les informations et actualités de la vie du département.

<https://sociologie.univ-paris8.fr>

Consultez également le site de l'université Paris 8 pour accéder à l'espace scolarité (inscriptions et informations)

<http://www.univ-paris8.fr/>

POUR CONTACTER LES ENSEIGNANT·ES DU DÉPARTEMENT :

Les cours sont les lieux et les moments privilégiés des échanges avec les enseignant·es chercheur·es. Ces dernier·es sont joignables par e-mail. Les courriels se trouvent sur le site du département ou au secrétariat.

INFORMATIONS PRATIQUES.....	1
<i>I - Présentation de la licence de sociologie</i>	<i>5</i>
1 – Présentation générale	6
1.1. Objectifs de la formation.....	6
1.2. Poursuite d'études et débouchés professionnels.....	6
1.3. Schéma général des études universitaires (LMD 4).....	7
2 – Les conditions d'accès.....	7
2.1. Enseignant·es référent·es.....	8
2.2. Le tutorat.....	8
3 – La prévention et la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles.....	9
<i>II - Validation du cursus</i>	<i>11</i>
1 – Tableau de la progression pédagogique semestrielle	13
2 – Comment valider un EC, une UE, un semestre, son année... sa licence !	14
2.1. Contrôle continu et assiduité	14
2.2. Aménagement d'assiduité (salarié·es, sportif·ves, handicap).....	14
2.3. Le jury de licence et la « seconde chance ».....	15
2.4. Les règles de compensation	15
2.5. Modalités de passage d'une année à l'autre et d'obtention du diplôme.....	16
<i>III - L'organisation et le contenu des enseignements en Licence</i>	<i>17</i>
0 – Organisation du cursus	19
1 – Première année, semestre 1 (L1S1)	20
2 – Première année, semestre 2 (L1S2)	22
3 – Deuxième année, semestre 3 (L2S3).....	26
4 – Deuxième année, semestre 4 (L2S4).....	30
5 – Troisième année, semestre 5 (L3S5)	35
6 – Troisième année, semestre 6 (L3S6)	43
7 – Comment s'inscrire dans les cours ?	48
7.1. S'inscrire dans les EC du département de sociologie ou anthropologie.....	48
7.2. Inscription dans les EC linguistiques, PIX, Découverte, libre et les EC de spécialisation	50
<i>IV - Mobilités étudiantes internationales</i>	<i>53</i>
1 – Le programme européen Erasmus.....	54
2 – Les programmes américains MICEFA et CREPUQ.....	54
<i>V- Laboratoires et domaines de recherche des enseignant·es-chercheur·es titulaires</i>	<i>55</i>
<i>IV - Calendrier universitaire et emplois du temps 2026-2027.....</i>	<i>57</i>

I - Présentation de la licence de sociologie

1- Présentation générale

1.1. Objectifs de la formation

La licence de sociologie propose un enseignement fondé sur l'échange le plus soutenu possible entre les textes – fondateurs et contemporains –, l'enquête et la réflexion individuelle et collective. Ses objectifs pédagogiques consistent, d'une part, à initier à l'emploi des principaux concepts des sciences sociales ; d'autre part, à familiariser avec les différentes approches méthodologiques de la discipline, qu'elles soient quantifiées ou qu'elles relèvent de l'enquête ethnographique.

La licence donne ainsi de solides bases pour l'analyse de domaines-clé de la sociologie et de l'anthropologie : migrations, éducation, travail, ville, religion, sexualité, santé, parenté, etc. Elle aborde à la fois des questions classiques et des questions d'actualité, en encourageant la réflexion personnelle, l'esprit critique et l'autonomie dans le travail.

Savoir poser une question et se donner les moyens d'y répondre, conduire une enquête, réaliser des entretiens et des questionnaires, observer et rendre compte ou construire une argumentation convaincante sont des compétences appréciées dans de nombreux contextes de travail, au sein ou en dehors de l'université (dans les secteurs des études et des enquêtes, mais aussi dans les collectivités territoriales, les établissements de travail social, etc.).

1.2. Poursuite d'études et débouchés professionnels

Les étudiant·es qui souhaitent poursuivre leurs études pourront s'inscrire dans les masters proposés par notre département (un Master 1 de sciences sociales et un Master 2 sciences sociales proposant deux parcours au choix : parcours « Mondes urbains, travail, inégalités : approches sociologiques » ou par-cours « Mondialisations, environnements, circulations : approches anthropologiques »), dans les masters genre, sciences politiques, sciences de l'éducation de Paris 8 et, plus largement, dans de nombreux autres masters de sciences humaines et sociales. Ils/Elles pourront également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation et vers la préparation des concours de l'Éducation nationale (professeur·e des écoles, conseiller·e principal d'éducation, conseiller·e d'orientation pédagogique, enseignant·e dans le secondaire, etc.). Ils/Elles pourront aussi se présenter à des concours dans les métiers du social et candidater à des formations du travail social (assistant·e social·e, éducateur·ice spécialisé·e, éducateur·ice PJJ, etc.) ainsi qu'à des concours de la fonction publique d'État ou territoriale.

Bien que l'accès direct au marché de l'emploi ne soit pas encouragé en fin de L3, les titulaires de la licence de sociologie peuvent envisager une recherche d'emploi dans le domaine des enquêtes et des études socio-démographiques : instituts de sondage, services d'études des entreprises ou des collectivités publiques, bureaux d'études, associations spécialisées dans les enquêtes sociales. Ils/Elles peuvent également envisager de postuler à un certain nombre d'emplois relevant tant des secteurs socio-éducatifs que des métiers du développement social urbain : agents de développement, médiateurs, animateurs de rue, enquêteurs sociaux, correspondants de nuit, agents et animateurs d'espaces de concertation, etc., ou encore postuler à des concours et des offres d'emploi contractuel des collectivités territoriales.

1.3. Schéma général des études universitaires (LMD 4)

Depuis 2004, l'Université française est entrée dans le système LMD.

- L : Licence (bac + 3)
- M : Master (bac + 5)
- D : Doctorat (bac + 8)

La licence regroupe les **trois premiers niveaux** d'études universitaires : **L1, L2 et L3**. Les enseignements sont semestrialisés : chaque année universitaire étant composée de deux semestres, la licence est constituée de six semestres d'enseignement. Le niveau L1 est composé des semestres S1 et S2, le niveau L2 des semestres S3 et S4 et le niveau L3 des semestres S5 et S6.

Selon le langage bureaucratique imposé par l'Etat, un enseignement semestriel est appelé **Élément Constitutif (EC)**. Sauf exception, il représente 39 heures d'enseignement (3 heures hebdomadaires sur 13 semaines, dont une évaluation finale). Au sein du département de sociologie et d'anthropologie, un EC peut correspondre à 2, 3 ou 9 crédits selon les cas. Ces **crédits européens** sont appelés **ECTS**, abréviation de *European Credits Transfer System*. On appelle **Unité d'Enseignement (UE)** le regroupement de plusieurs EC dont les notes se compensent. → **cf. tableau page 13 pour s'y retrouver**

Chaque semestre représente 30 ECTS capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis lorsqu'ils sont obtenus). Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre, en France et à l'étranger à condition de s'inscrire dans la même licence ou dans une licence équivalente. La licence de sociologie totalise 180 crédits européens.

2 – Les conditions d'accès

Le plus simple est de consulter le site internet de l'université : <http://www.univ-paris8.fr>

Pour les étudiant·es qui étaient déjà inscrit·es en L1 en 2025-2026, une réinscription en L1 est exigée si le nombre de crédits obtenus est inférieur à 42 ECTS ou si vous n'avez pas validé un des deux semestres de L1. La même règle s'applique pour les étudiant·es qui étaient inscrit·es en L2.

Les étudiant·es en reprise d'étude et ayant obtenu antérieurement un DEUG complet de sociologie peuvent demander une inscription en L3.

Les étudiant·es en réorientation ayant déjà validé dans l'enseignement supérieur des EC au contenu proche de ceux dispensés dans la licence de sociologie et les étudiant·es titulaires d'un diplôme obtenu hors de France peuvent demander une équivalence ou une validation d'acquis préalablement à leur inscription en licence (L1, L2, L3). À cette fin, ils doivent remplir un dossier de demande d'équivalence. Corinne CHARRON est la responsable administrative des équivalences (bureau **B348**, corinne.charron@univ-paris8.fr).

Les enseignant·es-chercheur·es membres de la commission pédagogique qui étudient les demandes d'équivalence sont :

Caroline Bertron et Anaïs Leblon pour les diplômes de l'enseignement supérieur français
Jacques Siracusa et Arnaud Kaba pour les diplômes internationaux

2.1. Enseignant·es référent·es

Tou·tes les étudiant·es en licence ont la possibilité de consulter un·e enseignant·e référent·e qui les aide à faire le point sur leur parcours et les conseille face à toute difficulté liée aux études. Le département de sociologie et d'anthropologie a pris les dispositions suivantes :

- Les enseignant·es référent·es de L1 sont les enseignant·s de l'EC *Méthodologie M2E* : Florence BOUILLON et Livia VELPRY.
- Caroline BERTRON et Anaïs LEBLON sont les enseignantes référentes des étudiant·es en transfert d'une autre université française et/ou réorientation ;
- Jacques SIRACUSA et Arnaud KABA sont les enseignant·es référent·es des étudiant·es arrivant de l'étranger ;
- Les étudiant·es en échange Erasmus ou souhaitant initier une mobilité sortante peuvent s'adresser à Agnès Deboulet : agnes.deboulet@univ-paris8.fr
- Vous pouvez aussi écrire à Lucas TRANCHANT et Florence BOUILLON co-responsables du diplôme, si vous l'estimez nécessaire (lucas.tranchant@univ-paris8.fr et florence.bouillon@gmail.com) mais nous ne répondons pas aux mails qui relèvent des demandes administratives à adresser au secrétariat du département de sociologie et d'anthropologie ou au service de la scolarité.

2.2. Le tutorat

Tou·tes les étudiant·es de licence ont la possibilité de consulter les tuteur·ices de la licence. Ce sont des étudiant·e-s du département de sociologie en licence ou en Master, qui connaissent bien la formation et son organisation et peuvent vous faire bénéficier de leur expérience.

Les **tuteur·ices d'accueil** interviennent à l'entrée en L1 pour la semaine de pré-rentrée (Méthodologie M2E), au moment de l'inscription pédagogique pour aider les étudiant·es dans leurs démarches d'inscription.

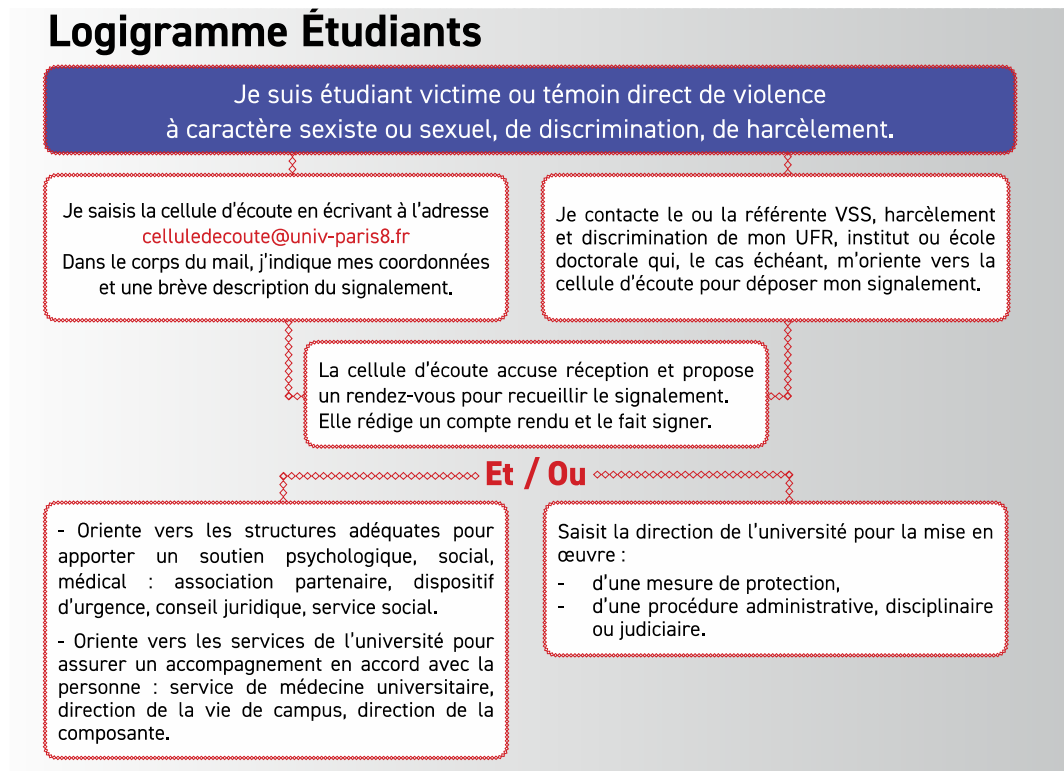
Les **tuteur·ices d'accompagnement** prennent ensuite le relais et assurent un accompagnement personnalisé des étudiant·e-s jusqu'à la fin de l'année universitaire. Ils-Elles aident les étudiant·e-s en fonction de leurs besoins et peuvent les accompagner en cas de difficultés rencontrées dans les cours.

Les tuteur·ices d'accompagnement ont pour mission d'accompagner dans l'apprentissage et le perfectionnement des méthodes du travail universitaire (organisation du travail personnel, prise de notes, méthodes de recherche documentaire, compréhension des attendus disciplinaires, des attendus dans les travaux à rendre, et dans les différents enseignements suivis dans le semestre). Ni la correction des copies ni la reprise rédactionnelle des devoirs n'entrent dans les missions du tutorat d'accompagnement. Lors des permanences de tutorat, lors de rendez-vous individuels, les étudiant·es doivent venir avec les documents qui serviront de base à l'échange (brochures, supports de cours, textes, consignes, précédents travaux corrigés ...).

Les étudiant·es peuvent se présenter aux tuteur·ices **aux horaires de permanence** affichés sur la porte du bureau du tutorat (3^{ème} étage, bât. B2, à côté du secrétariat de licence). Les tuteur·ices sont également joignables par **e-mail** à l'adresse suivante : sociop8tutorat@gmail.com. Les demandes par e-mails (hors demandes de rendez-vous) sont traitées par les étudiant·es une fois par semaine au moment des horaires des permanences.

3 – La prévention et la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles

L'Université Paris 8 met en place plusieurs dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) : <https://www.univ-paris8.fr/Violences-sexistes-et-sexuelles-discriminations-et-harcelement>



Au sein de l'UFR Textes et sociétés, les deux référentes VSS à contacter sont : patricia.ebring@univ-paris8.fr et anne.marijnen@univ-paris8.fr

Le département de sociologie et d'anthropologie est par ailleurs doté depuis septembre 2022 d'une charte qui a pour but de prévenir les situations de harcèlement et de discrimination entre étudiant·tes à l'université, y compris en ligne, d'indiquer quelques bonnes pratiques et de donner les contacts nécessaires si vous pensez être témoin ou victime.

Cette charte est distribuée et présentée à l'ensemble des étudiant·es lors des réunions de rentrée. Elle est également téléchargeable ici : https://sociologie.univ-paris8.fr/wp-content/uploads/2024/09/Charte_V4.pdf

II - Validation du cursus

La licence de sociologie est organisée autour de trois blocs :

- Les **fondamentaux**, qui regroupent les enseignements (théoriques, méthodologiques ou pratiques) de la discipline principale.
- Des enseignements de **spécialisation**, choisis dans une discipline complémentaire ou une spécialisation interne (Prépa métiers du social, Sociologie ou Anthropologie).
- Des enseignements d'**ouverture**, qui peuvent être disciplinaires, linguistiques, informatique, ou dans d'autres disciplines

La première année de licence a pour objectif d'initier les étudiant·es à la sociologie et leur faire acquérir les fondements des méthodes du travail universitaire tout en leur offrant la possibilité de découvrir l'anthropologie.

La deuxième et la troisième année de licence visent le renforcement de l'acquisition des compétences disciplinaires par la poursuite d'enseignements de tronc commun fondés sur l'apprentissage des méthodes d'enquête en sciences sociales, et par le suivi d'enseignement thématiques approfondis dans le cadre de la spécialisation en sociologie ou en anthropologie.

La présence d'EC d'ouverture et d'EC libres permet à l'étudiant·e de composer son parcours de formation, après avoir fait l'expérience de plusieurs disciplines. Par le jeu des équivalences, ils doivent faciliter sa réorientation éventuelle.

Les étudiant·s désirant se réorienter ou avoir plus d'informations concernant la réorientation et la poursuite d'études sont invité·s à contacter le Service Commun Universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiant·e·s (SCUIO-IP) bâtiment A, salle 347.

Tél. : 01 49 40 67 15 / 01 49 40 67 16 / 01 49 40 67 17

Courriel : scuio@univ-paris8.fr

1 – Tableau de la progression pédagogique semestrielle

	UE	Coef.	EC	ECTS	Coef
SEM1	Fondamentaux	2	Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E	9	Pas de note / présence obligatoire
			Méthodes des sciences sociales	9	2
	Spécialisation	2	Introduction à l’anthropologie	3	2
			Transformations sociales	3	2
	Ouverture	2	Introduction aux sciences sociales	3	2
			Langue vivante (anglais)	3	2
	TOTAL SEMESTRE 1			30	
SEM2	Fondamentaux	2	Les classiques des sciences sociales	9	2
			Décrire la société française	9	2
	Spécialisation	2	Selon spécialisation	3	2
			Selon spécialisation	3	2
	Ouverture	2	Lire et écrire le monde avec les sciences sociales	3	2
			EC libre	3	1
	TOTAL SEMESTRE 2			30	
SEM3	Fondamentaux	2	Sociologie des inégalités et des rapports sociaux	9	2
			Questionnaire	9	2
	Spécialisation	2	Selon spécialisation	3	2
			Selon spécialisation	3	2
	Ouverture	2	Langue vivante (anglais)	3	2
			Transitions démographique et écologique	3	2
	TOTAL SEMESTRE 3			30	
SEM4	Fondamentaux	2	Entretien	9	2
			Traiter les données statistiques	9	2
	Spécialisation	2	Selon spécialisation	3	2
			Selon spécialisation	3	2
	Ouverture	2	EC libre	3	2
			Compétences numériques (PIX)	3	2
	TOTAL SEMESTRE 4			30	
	TOTAL L1 + L2			120	
SEM5	Fondamentaux	2	Pratique de l’enquête de terrain	9	2
			Cours thématique articulé à l’enquête	9	2
	Spécialisation	2	Selon spécialisation	3	2
			Selon spécialisation	3	2
	Ouverture	2	EC libre	3	2
			Expérience professionnelle : découverte des métiers des sciences sociales	3	2
	TOTAL SEMESTRE 5			30	
SEM6	Fondamentaux	2	M3P Professionnalisation	9	2
			Question de sociologie ou d’anthropologie	9	2
	Spécialisation	2	Présentation et lecture d’une grande enquête	3	2
			Approfondissement thématique	3	2
	Ouverture	2	Tremplin Master : archives ou statistiques	3	2
			Langue vivante (anglais)	3	2
	TOTAL SEMESTRE 6			30	
	TOTAL LICENCE			180	

Important ! La progression doit être respectée pour bénéficier des règles de compensation (voir plus loin).

2 – Comment valider un EC, une UE, un semestre, son année... sa licence !

Les règles que nous vous présentons ont un cadre légal national. Au sein de l'université, elles ont été votées en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) où des syndicats étudiants sont représentés. Les annexes aux MCCC (Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences) sont élaborées chaque année par les enseignant·es de la formation. Elles doivent respecter la réglementation nationale ainsi que celle votée en CFVU.

Si vous souhaitez vous référer aux textes réglementaires, ils sont ici : <https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>

Et concernant la licence de sociologie : [https://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf/annexe_aux_mccc_2022-2023 - ufr t s - licence sociologie.pdf](https://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf/annexe_aux_mccc_2022-2023_-_ufr_t_s_-_licence_sociologie.pdf)

2.1. Contrôle continu et assiduité

Tous les enseignements de la licence de sociologie sont validés en contrôle continu. **La présence est obligatoire pour tous les cours (EC)**. Seul·es les étudiant·es dispensé·es d'assiduité et de contrôle continu peuvent n'avoir qu'un seul contrôle terminal. Les modalités d'évaluation (nombre de travaux, écrits ou oraux, ou d'épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient) sont laissées à l'appréciation des enseignant·es responsables de chaque cours. Ces modalités doivent être portées à la connaissance des étudiants et étudiantes au début de chaque semestre. Dans le cas des enseignements rattachés à un Moodle, **l'inscription et la consultation du Moodle est obligatoire**, *a fortiori* si l'étudiant·e est dispensé·e d'assiduité et de contrôle continu.

2.2. Aménagement d'assiduité (salarié·es, sportif·ves, handicap)

Selon la réglementation votée en CFVU, pour pouvoir bénéficier d'une dispense d'assiduité et valider en contrôle terminal, les étudiant·es doivent en déposer la demande justifiée auprès du secrétariat dans un délai de quatre semaines après le début des cours de chaque semestre si leur activité professionnelle (sur présentation d'un contrat de travail), leur handicap (avec l'appui de la cellule handicap, accueil.handicap@univ-paris8.fr), leur engagement associatif ou sportif (sportif de haut niveau) les empêchent d'être présent·es à certains cours.

Les étudiant·es salarié·es, ayant une activité continue tout au long du semestre et justifiant d'au moins 10 heures travaillées hebdomadaires, **attestées par un contrat de travail**, peuvent bénéficier d'un aménagement d'assiduité dans certains cours et/ou valider en «contrôle terminal». La demande est étudiée par un·e responsable du diplôme qui la notifie dans le « contrat pédagogique ». L'étudiant·e sera alors dispensé·e d'assiduité et de contrôle continu et devra avertir les enseignants des cours pour lesquels il/elle a obtenu sa dispense. Dans ce cas, une attestation, pourra vous être délivrée par le secrétariat de licence de sociologie.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'attestation sur le site web du département : <https://sociologie.univ-paris8.fr>

Elle devra être présentée à chaque enseignant·e qui décidera des modalités d'évaluation. La dispense d'assiduité est impossible pour le cours de *méthodologie M2E* (S1 de la L1). Cet EC est sans évaluation de 0 à 20, ni « seconde chance ». **Il ne peut être validé que par la participation active de l'étudiant·e au moment où l'enseignement est proposé.**

/!\ Cette attestation n'est valable que dans le département de sociologie et d'anthropologie. Pour d'éventuels aménagements au Centre de Langues et dans d'autres départements, vous devez adresser des demandes spécifiques d'attestation aux secrétariats concernés.

Les étudiant-es sportifs et sportive de haut niveau ou en situation de handicap peuvent également bénéficier d'aménagements d'assiduité et/ou de dispense d'assiduité :

- Sportifs et sportives de haut niveau : contactez les responsables de la licence
- Etudiant-es en situation de handicap : contacter la cellule handicap et Aurélie Damamme, la référente pour le département de sociologie et anthropologie (aurelie.damamme@univ-paris8.fr)

2.3. Le jury de licence et la « seconde chance »

Le **jury de licence** est souverain. Il se réunit deux fois en fin d'année universitaire. Il est préparé par le secrétariat de sociologie mais les enseignant-es sont seul-es responsables de la saisie de leurs notes sur Pégase.

Après le jury de première session en fin de second semestre et la communication des résultats sur l'espace personnel numérique, les enseignant-es organisent des épreuves pour la « **seconde chance** » selon un calendrier dont les grandes lignes sont fixées par l'université et que vous pouvez consulter en 4ème de couverture de cette brochure.

Les enseignant-s informent des modalités de la « seconde chance » par différents canaux : par e-mail (parfois via une application de Moodle), sur le Moodle du cours, ou sur le site du département de sociologie et d'anthropologie. Pensez à les consulter très régulièrement.

Cette deuxième chance (ou rattrapage) est un droit ouvert à tou·tes les étudiant-es inscrit-es dans un EC qui ne l'ont pas validé pour les deux raisons suivantes :

- La note était inférieure à la moyenne et n'a pu être compensée (voir plus loin les règles de compensation).
- L'étudiant-e a été absent-e à la première session, et cette absence est considérée comme justifiée dans son contrat pédagogique (sur présentation d'attestations relatives à son empêchement : étudiant-e salarié-e, handicapé-e, sportif-ve de haut niveau...). Il/elle est noté-e défaillant-e avec la mention « absence justifiée » sur le relevé de notes.

Attention : la meilleure note des deux sessions est conservée pour le jury de seconde session, mais si l'étudiant-e n'est pas parvenu-e à valider son EC après la seconde chance (soit par compensation, soit en obtenant la moyenne à l'EC), la note ne sera pas conservée par le logiciel Pégase et l'étudiant-e devra impérativement se réinscrire à cet EC l'année suivante pour le valider.

2.4. Les règles de compensation

La plupart du temps, un semestre comporte trois Unités d'Enseignements (UE), composées chacune de deux Eléments Constitutifs (EC).

L'objectif de ce type d'organisation semestrielle est de permettre l'acquisition et la capitalisation des EC et des UE selon **les règles de compensation** suivantes :

- Un EC est acquis dès lors que la note obtenue est égale ou supérieure à 10 ou que la moyenne de l'UE dont il fait partie est égale ou supérieure à 10. Attention, il faut tenir compte des coefficients des EC et la moyenne à une UE ne peut être calculée que si tous les EC qui la composent ont été notés ou validés par l'assiduité dans le cas de *M2E* en *S1*.

- Une UE est acquise dès lors que la moyenne des EC qui la composent est égale ou supérieure à 10 ou dès lors que la moyenne de la totalité des UE du semestre est égale ou supérieure à 10.
- Deux semestres d'une même année sont compensables dès lors que la moyenne de la totalité des UE est égale ou supérieure à 10 (en tenant compte des coefficients).
- L'étudiant·e n'a pas accès à la « seconde chance » dans le cas d'un EC acquis par compensation en session 1.
- D'une année sur l'autre, l'étudiant·e ne conserve pas les notes inférieures à la moyenne, si l'EC n'a pas été validé par compensation. Il doit obligatoirement se réinscrire l'année suivante dans cet EC pour le valider.
- De la même façon, d'une année sur l'autre, l'étudiant·e ne conserve pas les EC « neutralisés », si l'EC n'a pas été validé par compensation. L'étudiant·e doit alors obligatoirement se réinscrire l'année suivante dans cet EC pour le valider.
- Un EC n'est valable que pour le diplôme dans lequel l'étudiant·e est inscrit. Il ne peut pas être utilisé pour l'obtention de deux diplômes préparés en parallèle.

Important ! **La progression pédagogique** (voir le tableau page 15) **doit être respectée** pour bénéficier de ces règles de compensation. Un·e étudiant·e inscrit·e en L2 doit prioritairement suivre les EC non obtenus en L1, un ou une étudiant·e inscrit·e en L3 ceux de L2.

2.5. Modalités de passage d'une année à l'autre et d'obtention du diplôme

Les étudiant·es de L1 sont autorisé·es à poursuivre leurs études dans le niveau supérieur sous la forme d'un résultat « ajourné autorisé à continuer – AJAC » validé par le jury de fin d'année dès lors qu'ils ont obtenu un **minimum de 42 ECTS ou la validation d'un semestre**.

Les étudiant·e-s de L2 sont autorisé·es à poursuivre leurs études dans le niveau supérieur sous la forme d'un résultat « ajourné autorisé à continuer – AJAC » validé par le jury de fin d'année dès lors qu'ils/elles ont obtenu la L1 et **un minimum de 42 ECTS en L2 ou la validation d'un semestre de L2**.

Les étudiant·es peuvent, après accord de l'équipe pédagogique, s'inscrire à un nombre d'EC dont la valeur en ECTS est supérieure à 30, **sans dépasser 50 ECTS par semestre**.

2.5.1. Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie

Le diplôme de DEUG est délivré uniquement sur demande de l'étudiant·e ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.

2.5.2. Délivrance du diplôme de licence de sociologie

Le diplôme de licence est délivré à l'étudiant·e ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant **180 ECTS**.

Les enseignements dont l'étudiant·e a été dispensé·e (par octroi d'équivalence), ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une notation. Ils ne sont donc pas intégrés dans le calcul de la moyenne lors de la délivrance du diplôme. Les ECTS correspondants sont attribués.

Le calcul de la moyenne pour établir la mention du diplôme est effectué sur les notes de L3 seulement. Il tient compte des coefficients des EC et UE. Les mentions sont délivrées **aux deux sessions de jury de Licence en L3** (Assez Bien à partir de 12/20 ; Bien à partir de 14/20 et Très Bien à partir de 16/20).

III - L'organisation et le contenu des enseignements en Licence

0 – Organisation du cursus

Chaque semestre est organisé autour de 6 cours :

- Fondamentaux (2 cours)
- Spécialisation (=2 cours)
- Ouverture (=2 cours)

Pour avoir un semestre complet, chaque étudiant·e doit suivre et valider 6 cours.

L'obtention de la licence de sociologie suppose la validation d'une spécialisation à choisir à partir du deuxième semestre de la L1 :

- **Deux spécialisations internes** sont organisées par le département de sociologie et d'anthropologie : « Sociologie » et « Anthropologie ». Chacune consiste à fournir des enseignements thématiques renforcée de la discipline.
- Des **spécialisations externes** sont également proposées par d'autres départements présents dans l'université. Les étudiant·es peuvent prendre connaissance du contenu de ces spécialisation et de leurs modalités d'inscription à partir d'une plateforme Moodle mise en place par l'université. Ils peuvent aussi obtenir directement des renseignements sur les sites des départements ou auprès de leurs secrétariats, en particulier dans le cas de la spécialisation de Lettres (<https://litterature-francaise.univ-paris8.fr>).

Attention : la spécialisation choisie en L1 doit être poursuivie en L2 et L3.

- Une autre possibilité est de suivre la « **prépa** » **aux métiers du social**. Celle-ci est réservée aux étudiant·es qui souhaitent **préparer un ou des concours** ouvrant à des carrières au sein du travail social (éducation spécialisée, assistance sociale, etc.). Si ces concours sont, en théorie, ouverts aux titulaires d'un baccalauréat, rares sont les candidat·e-s qui les obtiennent à la sortie de l'enseignement secondaire. Cette Prépa vise à optimiser les chances des étudiant·es dont le projet est d'intégrer une école de travail social.

La Prépa offre des cours d'entraînement aux épreuves orales des concours (entretiens individuels et collectifs, etc.) ainsi que des enseignements thématiques liés aux secteurs professionnels auxquels les étudiant·es se destinent. Elle constitue par ailleurs un espace de rencontre avec des professionnel·les de différents secteurs de l'intervention sociale (protection de l'enfance, réduction des risques, insertion...), qui viennent présenter leur métier et discuter de leur pratique professionnelle, de ses enjeux, mutations, difficultés et gratifications. Enfin, la Prépa permet d'élaborer un projet professionnel qui soit en adéquation avec les aspirations des étudiant·es. Les cours du semestre 2 sont consacrés à l'approfondissement de cet entraînement ainsi qu'à la rédaction des documents exigés par les écoles pour l'inscription sur Parcoursup.

Important ! Cette **préparation** est **annuelle** et commence dès le premier semestre de la L1 : l'étudiant·e doit suivre chaque semestre les 2 cours dédiés, qui se déroulent tous les jeudis de 12h à 18h.

Elle est réservée aux L1 mais peut être ouverte sous certaines conditions aux L3.

Pour tout renseignement, contacter les responsables de la prépa : Florence Bouillon – florence.bouillon@gmail.com et Coline Cardi – cardi.coline@gmail.com.

1 – Première année, semestre 1 (L1S1)

Enseignement	ECTS
UE Fondamentaux	18
EC M2E	9
EC Méthodes des sciences sociales	9
UE Spécialisation	6
EC Introduction à l'anthropologie	3
EC Transformations sociales	3
UE Ouverture	6
EC Introduction aux sciences sociales	3
EC Langue vivante : anglais	3

FONDAMENTAUX

➤ **EC Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E, coord. F. Bouillon, M. Cotten, L. Velpy**

L'entrée à l'université suppose la connaissance du cursus, des règles de scolarité, de l'organisation administrative et politique de l'institution. Elle nécessite l'apprentissage de la fabrication de son emploi du temps, de l'utilisation des plateformes numériques (Pégase, IPWEB, Moodle, octavia) ainsi que des sites internet du département de sociologie et d'anthropologie (<https://sociologie.univ-paris8.fr>) et de l'université de Paris 8 (<https://www.univ-paris8.fr>). Les différents services de l'université seront présentés aux étudiant-e-s afin d'en faciliter l'accès et des visites organisées : Bibliothèque universitaire (BU), Maison de l'étudiant-e (MDE), Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN), Centre de Langue (CDL), Service des relations et de la coopération (SERCI), Service d'Action Culturelle et Artistique (ACA), Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), cellule handicap, CROUS... Elle propose enfin une histoire politique et intellectuelle de l'université de Paris 8 de Vincennes à Saint-Denis.

Cet EC est organisé sous une forme intensive pendant la semaine de pré-rentrée du 14 au 18 septembre 2026, de 9h à 17h. La présence de l'étudiant-e sur l'ensemble de la semaine est obligatoire pour valider l'UE transversale et le semestre.

➤ **EC Méthodes des sciences sociales (MSS), coord. C. DAVALT**

Les sociologues et les anthropologues, dans leur pratique, ont recours à différentes méthodes de recueil des données : questionnaires, entretiens, observations, ethnographie, sources écrites, archives. Cet enseignement présente ces dispositifs d'enquête dans leur diversité, en relation avec la construction d'un objet de recherche et aborde les questions théoriques et pratiques liées au traitement des données recueillies. Les étudiants expérimenteront plusieurs de ces méthodes au cours d'une enquête collective sur les pratiques culinaires quotidiennes et le travail de subsistance.

SPECIALISATION

➤ **EC Introduction à l'anthropologie, coord. A. KABA**

Discipline des sciences sociales née à la fin du XIXe siècle et centrée autour de l'étude de sociétés initialement pensées à travers le vocable de « sauvage » ou de « primitive », l'anthropologie sociale et culturelle consiste en l'étude des sociétés humaines dans leur unité et leur diversité. Fondée sur une méthode (l'enquête de terrain ou l'observation participante), elle l'applique aujourd'hui, ainsi que ses concepts, à l'analyse de l'ensemble des sociétés du monde contemporain. L'objectif de ce cours est, d'une part, d'introduire des questions de définitions situées au cœur du développement de l'anthropologie en tant que discipline. Il est, d'autre part, de présenter, à partir de travaux et de terrains fondateurs et des recherches actuelles, certains de ses objets et concepts centraux (parenté, rituels religieux et politiques, corps et notion de personne, etc.)

➤ **EC Transformations sociales au XXème siècle, coord. I. BONI-LE GOFF et B. DERBEZ**

Cet enseignement vise à aborder plusieurs transformations centrales qui ont traversé la société française au XXème siècle : inégalités entre femmes et hommes ; évolutions des structures économiques et du monde du travail ; développement puis recomposition de l'État social et de ses interventions ; migrations intérieures et rapports entre villes et campagnes ; immigrations ; croissance forte de la scolarisation. Ces transformations seront abordées de deux manières : d'une part, par une présentation chronologique de ces grandes évolutions et de leurs analyses par les historiens et sociologues ; d'autre part par la mise en œuvre de l'approche biographique. Les étudiant·es seront amené·es à réaliser à partir d'un entretien avec une personne âgée une biographie et un arbre généalogique pour comprendre comment les grands événements du XXème siècle et cette histoire sociale collective façonnent les histoires individuelles.

OUVERTURE

➤ **EC Propédeutique : Introduction aux sciences sociales (ISS), coord. C. COMET**

Ce cours propose de partir de quelques idées reçues ou concepts de sens commun (par exemple : « *Quand on veut on peut* », « *Les assistés* », « *Le niveau baisse* ») et des formes de naturalisation ordinaires des différences sociales pour initier les étudiant·es au raisonnement sociologique.

➤ **EC Langue vivante : anglais**

Les étudiant·es doivent choisir l'**anglais** pour valider cet EC.

Les inscriptions aux EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Veuillez consulter la rubrique 4.2 pour le descriptif des formalités administratives et pédagogiques ainsi que les procédures de test et d'inscription.

2 – Première année, semestre 2 (L1S2)

Enseignement			ECTS
UE Fondamentaux			18
EC Sociologie des inégalités et des rapports sociaux			9
EC Questionnaire			9
UE Spécialisation			6
Sociologie	Anthropologie	Prépa	
EC Recherches contemporaines en sociologie	EC Recherches contemporaines en anthropologie	EC Prépa 3	3
EC Socialisations	EC Introduction à l'anthropologie 2	EC Prépa 4	3
UE Ouverture			6
EC Libre			3
EC Lire et écrire le monde avec les sciences sociales, à choisir parmi : - « Tally's Corner. Les Noirs du coin de la rue » - « Tous propriétaires ! » - « L'Art de fuir » - « Le mythe métis » - « Les prolétaires du business »			3

FONDAMENTAUX

➤ **EC Les classiques des sciences sociales, coord. A. DAMAMME**

Cet enseignement portera sur les premiers auteurs notamment les fondateurs de la sociologie au XIXe siècle et tout début du XXe siècle : Durkheim, Marx, Weber, la première génération des sociologues de Chicago.

➤ **EC Décrire la société française, coord. C. SOULIE**

Cet enseignement s'attache à décrire la société française contemporaine. Il présente, en les discutant, les catégories, nomenclatures et classifications utilisées en sociologie.

SPECIALISATION SOCIOLOGIE

➤ **EC Recherches contemporaines en sociologie, avec C. SOULIÉ**

Cet enseignement propose un aperçu des différents domaines de recherche et d'enquêtes en sociologie. Après une ou deux séances d'introduction, les enseignants-chercheurs du département de sociologie et d'anthropologie ou des chercheurs des laboratoires où ils travaillent par ailleurs, sont tour à tour invité-e-s, en fonction de leurs spécialités, à présenter aux étudiant-e-s une thématique de recherche (par exemple la sociologie urbaine, sociologie du genre, sociologie des religions, etc.) ou une enquête sociologique (par exemple le rapport des classes populaires au service public, les gardiens d'immeuble, etc.).

➤ **EC Socialisations, coord. C. BERTRON**

La socialisation est un thème ancien de la sociologie et qui a connu des renouvellements récents. Ce cours abordera des questions centrales de la sociologie à travers les concepts de la socialisation et une variété de travaux d'enquête sur les socialisations. La notion permet en effet d'analyser différents moments du cycle de vie, à travers les socialisations successives et leur articulation (socialisations dite « primaire » et « secondaire »). Elle a par exemple permis de renouveler la sociologie de l'enfance et des âges de la vie.

Le cours permettra également d'aborder comment se construisent dans leur spécificité les rapports des acteurs et des groupes sociaux à différentes institutions (l'école, les institutions politiques, le travail, la famille, etc.). Cela permettra d'interroger de manière plus large les cadres de la socialisation : la socialisation spatiale, la socialisation de genre et de classe ou la socialisation langagière par exemple.

La notion de socialisation a acquis une plasticité et ses applications sont très variées, au point d'être aujourd'hui un outil incontournable de l'analyse des faits sociaux. Le cours permettra donc d'aborder les enjeux théoriques et empiriques que recouvre l'usage (extensif) de cette notion ainsi que ses apports à différents domaines de la sociologie.

SPECIALISATION ANTHROPOLOGIE

➤ **EC Recherches contemporaines en anthropologie, avec A. LEBLON**

Cet enseignement propose un aperçu des différents domaines de recherche et d'enquêtes en anthropologie. Des enseignants-chercheurs du département de sociologie et d'anthropologie ou des chercheurs des laboratoires où ils travaillent par ailleurs sont tour à tour invités, en fonction de leurs spécialités, à présenter aux étudiant·es une thématique de recherche ou une enquête anthropologique, permettant une familiarisation des étudiant·es avec le monde de la recherche.

➤ **EC Introduction à l'anthropologie 2, avec Y. KHIAR**

Ce cours a pour objectif d'introduire aux fondements de l'anthropologie, à son histoire, à ses principaux courants théoriques et à ses méthodes d'enquête. Il s'agira de comprendre comment cette discipline s'est progressivement constituée, quels objets elle s'est donnée à étudier et comment ses manières de produire des connaissances ont évolué. Le cours sera structuré autour de deux axes majeurs. Le premier reviendra sur l'origine et l'évolution de la discipline, en abordant la constitution du champ anthropologique, ses principaux courants et les débats qui ont contribué à les façonner.

Le second axe s'appuiera sur une série de travaux anthropologiques récents portant sur des objets et des terrains variés. À travers ces recherches, il s'agira de montrer que l'anthropologie ne se limite pas à l'étude de sociétés lointaines ou de cultures dites « traditionnelles », mais qu'elle peut également porter sur des phénomènes contemporains et des univers sociaux très divers. Nous explorerons ainsi différentes manières de faire de l'anthropologie et de construire un regard anthropologique sur le monde social.

Les modalités d'évaluation du cours seront un exposé oral à partir d'un texte anthropologique ainsi qu'un travail écrit.

OUVERTURE

➤ EC libre disciplinaire ou EC libre soft skills

Les étudiant·es sont invité·es à consulter la liste des EC « libres disciplinaires » ou les EC « libres soft skill » proposés par les autres départements ou certains services de l'université : <https://www.univ-paris8.fr/-EC-libres-l-acquisition-de-competences-transversales-Soft-skills->

Les EC libres proposés par les départements de Science politique, Sciences de l'Éducation, Economie-Gestion, Histoire, Géographie, Communication/FLE sont conseillés. Les étudiant.e.s peuvent également choisir un enseignement linguistique dans une autre langue que l'anglais au Centre Des Langues (CDL).

Les inscriptions à cet EC hors du département de sociologie et d'anthropologie doivent être réalisées pendant l'intersemestre ou dès la semaine de rentrée, selon les modalités et les calendriers d'inscription des différents départements.

➤ EC Lire et écrire le monde avec les sciences sociales

Ce cours vise à accompagner les étudiants dans la lecture d'une enquête anthropologique ou sociologique (choix d'un cours parmi les 4 suivants) :

« Tally's Corner. Les Noirs du coin de la rue », avec P. ANDRIANIRINA

Cet enseignement a pour but d'introduire à une sociologie des classes populaires sensibles aux questions de racialisation à partir d'un travail ethnographique exemplaire en ce sens et publié en 1967 par Elliott Liebow intitulé "Tally's Corner. Les Noirs du coin de la rue". Cet ouvrage nous permettra d'abord de revenir sur la méthode ethnographique en discutant de la pertinence des outils utilisés pour l'enquête (ancrage dans un lieu physique unique, forme des compte-rendus d'observation, choix de l'observation directe et participante, entretiens informels). Ensuite, il s'agira de faire un retour sur les notions forgées par la sociologie pour penser les réalités sociales en termes d'accès à l'emploi, de structure des relations familiales et amicales, et de l'état des rapports sociaux de sexe dans la communauté réduite fréquentant ce "street corner" situé dans le District Columbia à Washington dans les années 1960. Nous reviendrons enfin sur des textes plus contemporains qui permettent d'éclairer les analyses de Liebow, et d'en faire une lecture éclairée, comme cela sera le cas de la préface rédigée par Célia Bense Ferreira Alves.

La validation du cours se fera en contrôle continu à travers un dossier écrit individualisé ainsi qu'un exposé oral en groupe.

« Tous propriétaires ! », avec E. GOURVENNEC

Dans *Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire*, Anne Lambert analyse l'accession à la propriété des ménages des classes populaires d'un pavillon en lotissement périurbain. En combinant enquête ethnographique du lotissement des « Blessays », dans le périurbain lyonnais, et données statistiques des enquêtes nationales Logement de l'INSEE, l'auteure explore l'arbitrage résidentiel en amont de l'achat, les formes d'endettement et les adaptations induites. Elle montre alors comment les nouveaux modes de vie de propriétaires en lotissement périurbain recomposent les rapports sociaux de genre, de classe et de race. La lecture de cet ouvrage constitue un point d'entrée pour explorer la sociologie urbaine et la sociologie des classes populaires contemporaines, en mettant en lumière les effets des politiques du logement sur les trajectoires résidentielles et sociales, ainsi que le

rôle de l'espace dans la structuration des modes de vie et la recomposition des rapports sociaux.

Notation : contrôle continu (50%) + note de synthèse (50%)

« L'art de fuir », avec M. KOKOREFF

En 2014, Alice Goffman – fille du sociologue Ervin Goffman – publie sa thèse tirée de son enquête ethnographique sur les jeunes et leurs familles de Minneapolis (Minnesota), soumise aux effets des politiques de criminalisation des Afro-américains dans les ghettos. En 2026, les brigades ICE (Immigration and Customs Enforcement) défrayent la chronique dans cette même ville : deux morts, des dizaines de milliers d'arrestation, et une vague d'indignation mondiale contraignent la Maison Blanche à retirer ses troupes spéciales chargées de la répression de l'immigration. On lira le livre de la sociologue, d'une part au regard de la situation actuelle aux Etats-Unis, d'autre part par comparaison avec la situation française.

Contrôle continu : résumés-commentaires de textes du livre et d'articles de presse.

Référence : Alice Goffman, *L'art de fuir. Enquête sur la jeunesse du ghetto*, Paris, La Découverte, 2020 (1ère édition : *On the Run. The fugitive life in the Ghetto*, 2014. Postface de Didier Fassin).

« Le mythe métis », avec N. DUVOUX

Ce cours propose une initiation à la démarche d'enquête sociologique à partir de la lecture approfondie de *Le mythe métis* de Solène Brun. En prenant appui sur cet ouvrage, les étudiant-es seront amené-es à interroger les processus de racialisation, les représentations de la mixité et les usages sociaux de la catégorie de « métissage » dans la société française contemporaine. Le cours vise à l'appropriation de la démarche de recherche, en allant de l'enquête à l'écriture et propose une introduction thématique aux enjeux de racialisation.

« Les prolétaires du business », avec A. RAVIER

À partir de la lecture de l'ouvrage de Khadidja Sahraoui-Chapuis, *Les prolétaires du business. Dans l'ordinaire des trafics de drogue*, publié en 2026, ce cours permettra d'introduire les étudiant-es à plusieurs champs de la sociologie : la sociologie urbaine et des quartiers populaires, la sociologie du travail, mais aussi la sociologie de la déviance et de la délinquance. Il s'agira d'abord de réfléchir à la manière dont la sociologie étudie l'ordinaire, y compris lorsqu'elle s'intéresse à une activité illégale souvent présentée comme exceptionnelle. L'ouvrage montre en effet que les trafics reposent sur une organisation du travail finalement assez ordinaire, avec une division des tâches, des rapports hiérarchiques, des formes de recrutement, mais aussi des conditions de travail précaires et contraignantes. Nous reviendrons également sur les méthodes mobilisées dans cette enquête au long cours, sur la position de l'enquêtrice, entre intervention de terrain et recherche sociologique, ainsi que sur les questions éthiques que pose l'étude d'activités illégales. Enfin, nous replacerons l'ouvrage dans le contexte du traitement médiatique et politique des trafics de drogue, afin de comparer ces différentes manières de présenter et d'expliquer le phénomène. La validation du cours reposera sur deux devoirs sur table et une présentation orale prenant la forme d'un débat, consacrée à une question abordée durant le cours en lien avec la lecture de l'ouvrage.

3 – Deuxième année, semestre 3 (L2S3)

Enseignement		ECTS
UE Fondamentaux		18
EC Sociologie des inégalités et des rapports sociaux		9
EC Questionnaire		9
UE Spécialisation		6
Sociologie	Anthropologie	
EC Approches spatialisées du monde social	EC Histoire et épistémologie de l'anthropologie	3
EC Observation	EC Aires culturelles, <u>à choisir parmi</u> : - « Anthropologie de l'Europe » - « Introduction à l'anthropologie des sociétés d'Afrique subsaharienne »	3
UE Ouverture		6
EC Langue vivante : anglais		3
EC Transitions démographique et écologique		3

FONDAMENTAUX

➤ EC Sociologie des inégalités et des rapports sociaux, coord. A. DAMAMME et L. TRANCHANT

Cet enseignement propose une introduction aux travaux sociologiques sur les inégalités et les rapports sociaux de genre, de classe, de racialisation et de handicap. Un premier temps est dédié à l'analyse classique des inégalités en insistant sur la distribution des capitaux et les classes sociales, à travers les notions de capital économique et de capital culturel. Un deuxième temps porte sur les notions de rapports sociaux de genre, de race et de handicap, à travers leur genèse et leur usage dans les recherches en sciences sociales contemporaines.

➤ EC Questionnaire, coord. M.-P. COUTO

Ce cours revient sur les différentes étapes de la fabrication d'une enquête et propose une analyse sociologique de chacune d'entre elles. Pour y parvenir, l'enseignement repose sur la réalisation concrète d'une enquête par questionnaire dans le cadre d'un partenariat avec les étudiant·es d'autres universités, rassemblées dans le collectif Paris-Ouest-France (POF: <https://sites.google.com/view/collectifpof/accueil>). Après une phase exploratoire et de problématisation, les étudiant·es élaborent collectivement un questionnaire sur un thème fixé à l'avance (cette année, les pratiques vestimentaires des étudiant·es). Ils et elles suivent précisément son administration dans leur université (auprès de personnes tirées au sort) et participent à la passation. Il s'agit d'acquérir une expertise et un regard réflexif sur la construction des données. Les matériaux collectés seront exploités au second semestre dans les cours de Traiter les données statistiques.

SPECIALISATION SOCIOLOGIE

➤ EC Approches spatialisées du monde social, avec A. RAVIER et Y. SIBLOT

Ce cours propose d'introduire les étudiant·es à une approche spatialisée du monde social, en montrant que les espaces ne sont pas de simples décors de la vie sociale, mais qu'ils sont produits par des rapports sociaux et que ces derniers s'y inscrivent, les transforment et contribuent à hiérarchiser les lieux et les populations. À travers différents objets – logement, quartiers populaires, espaces ruraux et périurbains, institutions localisées, frontières – le cours propose une introduction à plusieurs notions de la sociologie urbaine : territoire, centralité, périphérie, ségrégation, mobilité, etc. Les séances s'appuient sur la lecture en classe de textes sociologiques, sur l'analyse de documents empiriques et sur des exercices d'enquête. L'évaluation reposera sur un dossier local individuel, initiant les étudiant·es à l'enquête sur un territoire, deux devoirs sur table et la participation aux travaux réalisés en séance.

➤ EC Introduction à l'observation, avec B. DERBEZ et M. HACKSPILLE

Cet enseignement sera consacré à une initiation théorique et pratique à l'enquête par observation directe sur le social. Il sera organisé en deux temps. Un premier temps d'introduction à la méthode par la lecture de textes réflexifs de sociologues destinés à tirer des enseignements généraux sur la manière de préparer et de conduire une enquête par observation directe. Un second temps de mise en pratique des acquis de la première partie du semestre avec la conduite d'un travail d'observation par les étudiant·es sur un thème commun qui sera proposé par l'enseignant. Ce travail pratique donnera lieu à la rédaction d'un compte-rendu d'observation individuel dont l'évaluation comptera pour 50% de la note finale de l'UE. Cette note de contrôle final sera complétée par des évaluations en contrôle continu sur la lecture des textes (1ère partie du semestre) et sur la participation à des exercices oraux (2ème partie du semestre). Ces deux évaluations vaudront toutes deux pour 25% de la note finale.

SPECIALISATION ANTHROPOLOGIE

➤ EC Histoire et épistémologie de l'anthropologie, avec M. OLIVERA

Cet enseignement vise à donner des éléments de compréhension des débats passés et actuels en anthropologie, tout en retraçant les évolutions des liens entretenus par la discipline avec les autres sciences sociales et la philosophie. Dans un premier temps, une approche historique s'attachera à restituer l'émergence progressive de l'anthropologie en tant que champ disciplinaire autonome : un retour sur la diversité des traditions savantes nationales et sur les dynamiques coloniales permettra de mieux saisir les modalités de formation des premières « grandes théories » anthropologiques et leurs enjeux, à partir de la seconde moitié du 19ème siècle. Dans un second temps, un ensemble de séances thématiques permettra de revenir sur quelques notions et concepts centraux pour la

discipline (objectivité, relativisme, compréhension...), afin de mieux comprendre comment celle-ci élabore aujourd'hui ses objets, ses analyses et ses controverses en relation avec les autres sciences sociales. L'objectif de ce cours est ainsi de fournir aux étudiants des connaissances générales leur permettant de resituer les problématiques actuelles de l'anthropologie dans le champ historiquement constitué des sciences humaines et sociales, tout en introduisant à la réflexion sur la démarche interdisciplinaire (atouts et difficultés). La validation se fera par plusieurs étapes : contrôle continu, exposés en classe (travaux de groupe), devoir sur table.

➤ **EC Introduction aux aires culturelles 1, au choix :**

« Anthropologie de l'Europe », avec M. OLIVERA

L'anthropologie apparaît comme une discipline née de la rencontre avec l'Autre, lointain et radicalement différent, à partir de la découverte et/ou de l'exploration des autres continents. Les questionnements sur l'espace européen et ses habitants ne seraient ainsi pas au cœur du projet fondateur de la discipline, et ce ne serait finalement qu'assez récemment (après la seconde guerre mondiale) que des anthropologues professionnels auraient fini par s'intéresser à des terrains « proches », en mobilisant les cadres conceptuels et les méthodes développées par leurs collègues sur les terrains non-européens. Jusqu'alors, le travail visant à documenter la diversité ethnographique et à recueillir les traditions locales ou régionales sur le dit « Vieux Continent » semblait davantage réservé aux « folkloristes », plus ou moins amateurs, selon des traditions nationales variées, depuis le début du 19ème siècle. Ce cours reviendra sur l'histoire de l'émergence de l'anthropologie européeniste, sa diversité et ses relations complexes avec l'héritage des recherches sur le folklore. Il s'agira également d'interroger la notion d'aire culturelle à travers l'exemple européen, tout en s'intéressant à saisir la place de la construction des États-nations du continent dans la structuration conceptuelle et institutionnelle de la discipline anthropologique et, au-delà, de l'ensemble des sciences sociales.

« Introduction à l'anthropologie des sociétés d'Afrique subsaharienne », avec A. LEBLON (Attention : cet enseignement a lieu au Musée du Quai Branly)

L'objectif de ce cours d'introduction à l'anthropologie de l'Afrique subsaharienne est d'initier les étudiants aux problématiques de recherche actuelles en insistant sur l'importance d'une réflexion critique quant aux stéréotypes et imaginaires relatifs à l'Afrique. Ce cours accordera une attention particulière à l'introduction d'une perspective historique dans l'étude des sociétés africaines. Après quelques séances consacrées à la présentation de la formation et de l'évolution des savoirs ethnologiques sur ce continent (savoir colonial, terrains et auteurs fondateurs), nous présenterons des recherches sur l'Afrique contemporaine à travers les thématiques du patrimoine et des restitutions, des constructions ethniques, de l'anthropologie du développement. L'ensemble des séances sera illustré par l'étude de cas ethnographiques présentés à partir de supports divers (textes, documents audiovisuels, collections du musée du Quai Branly Jacques Chirac, etc.).

OUVERTURE

➤ EC Langue vivante : anglais

On ne peut pas changer de langue : l'anglais doit être poursuivi.

Les inscriptions aux EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Veuillez consulter la rubrique 4.2 pour le descriptif des formalités administratives et pédagogiques ainsi que les procédures de test et d'inscription.

➤ EC Transitions démographique et écologique, coord. M.-P. COUTO

Ce cours propose une introduction à la démographie en lien avec les enjeux de la transition écologique. Il présente les principaux concepts et indicateurs statistiques permettant d'analyser la taille, la structure et les évolutions des populations, ainsi que les relations entre dynamiques démographiques et environnement. Les thématiques abordées incluent la mortalité, la fécondité, les migrations et les inégalités sociales face aux risques environnementaux. À partir de l'étude de cas de l'ouragan Katrina à La Nouvelle-Orléans, les étudiant-es apprendront à mobiliser des données statistiques pour analyser les effets des bouleversements environnementaux sur les populations et mettre en évidence les inégalités sociales et territoriales qu'ils révèlent ou renforcent.

4 – Deuxième année, semestre 4 (L2S4)

Enseignement		ECTS
UE Fondamentaux		18
EC Entretien		9
EC Traiter les données statistiques		9
UE Spécialisation		6
Sociologie	Anthropologie	
EC Introduction thématique, deux à choisir parmi : « Sociologie du corps » « Sociologie de la police » « Sociologie de la culture » « Sociologie des migrations et des inégalités ethnoraciales »	EC Initiation à l'observation ethnographique, à choisir parmi : « Ethnographier les "natures urbaines" » « Ethnographier les pratiques culturelles »	3
	EC Aires culturelles 2, à choisir parmi : « Anthropologie des mondes musulmans » « Anthropologie des Amériques »	3
UE Ouverture		6
EC Libre		3
EC PIX		3

FONDAMENTAUX

➤ **EC Entretien, coord. A. RAVIER**

Cet enseignement vise à faire découvrir aux étudiant·es une méthode d'enquête qualitative : l'entretien. Le cours sera l'occasion de revenir sur les différentes étapes de l'enquête : le choix d'un sujet, la formulation d'une question de recherche, la construction d'une grille d'entretien, la prise de contact avec les personnes enquêtées, la réalisation de l'entretien, sa retranscription et son analyse. Les différents types d'entretien et leurs usages en fonction de la question de recherche seront également présentés. À partir de lectures de textes méthodologiques et d'exercices réalisés en classe, les étudiant·es prépareront puis réaliseront un entretien. Le cours permettra également de réfléchir à la relation d'enquête, aux effets de la situation d'entretien et à la place de l'enquêteur·rice dans la production des données. Il s'agira ainsi tant d'apprendre à réaliser un entretien que de développer un regard réflexif sur cette méthode et sur les matériaux recueillis. La validation du cours reposera sur plusieurs rendus intermédiaires correspondant aux différentes étapes de l'enquête, ainsi que sur une présentation en classe de l'entretien réalisé et de son analyse.

➤ **EC Traiter les données statistiques, coord. M.-P. COUTO**

Après avoir réalisé une enquête par questionnaire au premier semestre, cet enseignement est consacré à l'analyse statistique et sociologique des données collectées. En groupe, les

étudiant-es participent aux différentes étapes de l'analyse des données (statistiques descriptives et inférentielles) afin de répondre à une problématique précise. Le traitement des données (à l'aide du logiciel Excel) vise à produire un document synthétique et rigoureux (un « 4 pages »), dont les résultats pourront être publiés en ligne. L'enjeu du cours est de familiariser les étudiant-es avec les statistiques appliquées aux sciences sociales, à partir de données qu'ils et elles ont eux-mêmes construites et à travers des questionnements sociologiques.

SPECIALISATION SOCIOLOGIE

➤ EC Introduction thématique 1 et 2

L'étudiant.e choisit parmi une liste de quatre cours au choix, **deux** EC thématiques. L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.

« Sociologie du corps », avec Coline CARDI

Ce cours, qui allie cours magistral, lectures de textes, et recueil de données empiriques, vise à analyser la façon dont le corps constitue un objet pour la sociologie, en tant qu'il est à la fois un produit de la socialisation, un enjeu de pouvoir et de domination, un langage et un outil de résistance à l'ordre social.

Après avoir rappelé comment s'est constitué progressivement une pensée sociologique du corps, une première partie du cours est consacrée à l'analyse des processus sociaux d'apprentissage et d'incorporation des « techniques du corps ». La seconde partie revient sur la manière dont le corps peut être appréhendé comme un objet de pouvoir et de reproduction des rapports sociaux de classe, de sexe et de race. Enfin, la dernière partie du cours permet de saisir en quoi les pratiques du corps peuvent constituer un langage et un moyen de résistance. Pour analyser ces différents éléments, on prendra appui sur des enquêtes sociologiques réalisées dans différentes sphères ou activités de la vie sociale : le sport, l'école, les institutions pénales, les pratiques alimentaires, la sexualité, la médecine, l'espace public, etc.

« Sociologie de la police », avec M. KOKOREFF

Que fait la police ? Quelle est sa fonction sociale ? Qu'en est-il du racisme dans la police ? Comment devient-on policier ? C'est, notamment, à ces questions que nombre d'enquêtes sociologiques sont venues répondre aux Etats-Unis dès les années 1950 et en France à partir des années 1980, avec pour objet central les *usages de la force publique*. Lors de ces dernières années, le regard critique s'est renouvelé sur ce que fait la police (il faudrait dire *les* polices autant que *les* policier.e.s dans leur diversité).

Le cours proposera une synthèse de cette production des sciences sociales, ainsi que militante, autour de différents thèmes (histoire de la police, des violences et racisme d'État, organisation et pratiques des polices nationale et municipale, mutation du maintien de l'ordre, etc.). On se demandera *in fine* s'il est possible de réformer la police.

Le contrôle continu portera, d'une part, sur un devoir en cours à mi-semester, d'autre part, sur un dossier basé sur des observations ethnographiques et des lectures à rendre en fin de semestre.

Quelques références :

Didier Fassin, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police dans les quartiers*, Paris, Seuil, 2011.

Olivier Fillieule, Jobard Fabien, *Politiques du désordre. La police des manifestations en France*, Paris, Seuil, 2020.

Dominique Monjardet, *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, 1996.

« Sociologie de la culture », avec P. ANDRIANIRINA

Ce cours proposera une introduction à la sociologie de la culture, à la fois à partir de plusieurs traditions théoriques française, anglaise et américaine. Ces modèles théoriques seront abordés d'une part comme traces des évolutions historiques des pratiques culturelles en elles-mêmes au XXème siècle et d'autre part comme le reflet d'une manière de percevoir la culture comme objet des sciences sociales. Nous nous intéresserons particulièrement à cinq grandes questions qui traversent la sociologie de la culture et des arts, et en nous ancrant dans les enjeux contemporains que ces questions posent : Qu'est-ce qu'une pratique culturelle ? Qu'est-ce qu'une oeuvre d'art ? Qui la produit ou la crée ? Qui la reçoit ? Comment est-elle diffusée ? La structure du cours suivra donc ces cinq grandes questions, en rapprochant les théorisations qui permettent d'y répondre partiellement à la fois historiquement et dans des travaux plus contemporains.

« Sociologie des migrations et des inégalités ethno-raciales », avec J.

DESCAMPS

Cet enseignement thématique est une introduction aux grands courants d'analyse qui constituent le champ de la sociologie de l'immigration, à travers une présentation des recherches fondatrices et des enquêtes récentes. Les séances porteront sur des concepts (intégration, assimilation, racisme), des objets (travail, logement, famille) et des types de migration (postcoloniales, intra-européennes, étudiantes) visant à donner un aperçu des différentes problématiques abordées par cette branche des sciences sociales. Partant du constat que les migrations internationales sont au cœur des mécanismes de racialisation dans les sociétés des pays du Nord, le cours traitera des inégalités ethno-raciales qui touchent les immigré-es et leurs descendant-es. Les exemples seront principalement tirés du cas français, mais ce cours abordera les situations étasuniennes et des autres sociétés européennes afin de donner à voir la diversité des parcours et des politiques migratoires.

Ouvrages de référence :

Andrea Rea, *Sociologie de l'immigration*, La Découverte, 2021

Mirna Safi, *Les inégalités ethno-raciales*, La Découverte, 2013

SPECIALISATION ANTHROPOLOGIE

➤ EC « Initiation à l'observation ethnographique » au choix

« Ethnographier les "natures urbaines" », avec B. CASCIARRI (intensif en mai 2027 à Montreuil)

Moins mobilisée que l'entretien dans la démarche d'enquête, l'observation demeure un outil central dans la méthodologie qualitative de l'anthropologie. Ce cours propose d'associer la présentation de cette méthode de production des données telle qu'elle a été élaborée par l'anthropologie classique, puis pratiquée par les

anthropologues sur leurs terrains d'étude, avec une démarche de mise en place de la méthode. Dans cette deuxième partie, les étudiants seront encadrés par l'enseignante dans la réalisation de « sorties ethnographiques », qui se feront dans la ville de Montreuil (93100). Ces sorties se focaliseront sur une lecture anthropologique des « natures urbaines » réalisée par le biais des pratiques d'observation ethnographique, avec l'objectif de repérer, décrire et analyser les relations socio-environnementales qui se nouent autour de l'eau dans cette ville de la périphérie Est de Paris. L'enseignement sera un cours intensif (mois de Mai 2027) et pour faciliter les sorties ethnographique il sera dispensé à l'IUT de Montreuil.

« Ethnographier les pratiques artistiques », avec Y. KHIAR

Ce cours propose une initiation à l'observation ethnographique à travers l'étude des pratiques artistiques dans l'espace public. Il s'agira d'apprendre progressivement à construire un regard ethnographique et à transformer une situation ordinaire en objet d'enquête. Dans un premier temps, nous aborderons les différentes étapes de l'enquête : définir un objet, choisir et délimiter un terrain, formuler des questions, observer, prendre des notes et construire un journal de terrain. Nous réfléchirons également à la place de l'anthropologue sur le terrain, à ses relations avec les personnes observées et aux enjeux éthiques liés à l'enquête.

Dans un second temps, ces outils seront mis en pratique à partir de l'observation de pratiques artistiques dans l'espace public : graffiti, affichage, concert, performances, fresques ou autres formes d'interventions artistiques. Il s'agira d'apprendre à observer les pratiques, les interactions, les usages de l'espace et les significations produites autour de ces objets, mais aussi à interroger les rapports de pouvoir, les conflits et les formes d'appropriation qui traversent ces espaces. Le cours alternera apports méthodologiques, exercices d'observation et séances de mise en commun des terrains, afin d'aboutir à la réalisation progressive d'une enquête ethnographique.

➤ EC « Introduction aux aires culturelles 2 » au choix

« Anthropologie des mondes musulmans », avec A. KABA

Ce cours aborde l'anthropologie des mondes musulmans par le prisme de l'Asie du Sud. Cette région compte l'une des plus importantes populations musulmanes au monde, dans un contexte où l'islam est minoritaire mais est parfois dominant politiquement. Le cours porte ainsi tant sur les cultures islamiques, leur diffusion, que sur les échanges et les frictions s'opérant quand différentes cultures cohabitent. Le cours aborde l'histoire de l'islamisation du sous-continent indien, sa colonisation, puis les événements sociaux et politiques ayant conduit à la polarisation entre hindous et musulmans puis à la formation d'États sur des bases ethnoreligieuses. Puis, en se basant sur des textes et des éléments visuels, le cours aborde plusieurs caractéristiques des populations musulmanes d'Asie du Sud : système de caste dans l'Islam, rapports de genre, rapport au religieux, culture matérielle, rapport à l'État. Le cours aborde en outre les processus politiques de marginalisation sur la base ethnoreligieuse, les évolutions de la caste, le rapport au travail et les migrations

« Anthropologie des Amériques », avec S. PEDRON-COLOMBANI

Ce cours a pour objectif de présenter l'anthropologie des mondes américains contemporains par le prisme de problématiques de recherche actuelles qui nous permettront de découvrir la façon dont ces sociétés se structurent, évoluent,

rencontrent des problématiques émergentes, etc. C'est l'Amérique latine qui sera au centre de notre attention, même si l'Amérique du Nord sera évidemment présente, ne serait-ce que par les indéfectibles liens qui unissent ces deux univers Nord/Sud, que chacune des thématiques retenues nous amènera à considérer. Les 3 thématiques retenues cette année seront : l'indigénité, la migration et la religion.

Le thème de l'indigénité nous semble indispensable pour saisir les dynamiques sociales contemporaines dans cette région tant il structure les relations sociales tout en posant de nombreuses questions de définition et en donnant lieu à des revendications (mouvements indigènes) et à des constructions complexes (des processus de patrimonialisation par exemple). Nous analyserons tout cela en nous nourrissant de travaux ethnographiques permettant de dépasser les clichés et les analyses superficielles. Le cours permettra également de réfléchir de façon plus large sur les questions de catégorisation ethnique.

Le thème de la migration est évidemment lié à une actualité majeure dans la région tant nous avons vu les caravanes de migrants et les questions politiques liées à l'ICE alimenter les médias au cours des dernières années. Les questions migratoires ne sont pas nouvelles et nous nous efforcerons de les replacer dans une profondeur historique nécessaire. Puis nous focaliserons notre attention sur les flux qui mènent les latino-américains vers le Nord depuis quelques décennies et en envisagerons les enjeux multiples, tant politiques que sociaux ou culturels à partir de la riche littérature anthropologique publiée sur le sujet. Nous ferons une place à des analyses établissant un lien avec le premier thème indigénité et avec les questions de genre.

Le dernier thème retenu est celui de la religion. Dans ce domaine, les évolutions sont nombreuses depuis quelques décennies. Notamment, les vagues massives de conversion à l'évangélisme transforment considérablement les sociétés latino-américaines dont la spécificité résidait entre autre dans le fait qu'elles soient devenues catholiques avec l'arrivée des Espagnols au 16^{ème} siècle. Nous nous pencherons tant sur ce catholicisme latino-américain et ses spécificités que sur cet évangélisme croissant et ses enjeux, tout en considérant également d'autres dynamiques comme celle des mouvements dits « néo-indiens ». Nous croiserons cette thématique tant avec celle de l'indigénité qu'avec celle de la migration.

Chacune de ces thématiques sera l'occasion de lire des travaux anthropologiques à la fois classiques et récents. Notre approche pédagogique fera également une place à l'analyse de films -documentaires et de fiction- en connexion avec les thématiques.

OUVERTURE

➤ EC PIX

Cet EC consiste en l'apprentissage des techniques informatiques de base.

/!\ Vous n'avez pas à suivre cet EC si vous l'avez déjà validé lors de votre L1 /!

Attention :

L'inscription à cet EC est organisée par le **Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN, bapn@univ-paris8.fr)**, bâtiment C. Il y a un nombre limité de places dans chaque cours proposé. Vous trouverez ici les informations utiles : <http://bapn.univ-paris8.fr>.

➤ EC Libre

Consulter le catalogue des EC libres.

5 – Troisième année, semestre 5 (L3S5)

Enseignement		ECTS
UE Fondamentaux		18
EC Pratique de l'enquête de terrain et EC Cours thématique articulé, <u>à choisir parmi</u> :		9
- « Sociologie économique » articulé à l'enquête : « Ethnographie économique. Les usages sociaux de l'argent » - « Sociologie du travail et de l'emploi » articulé à l'enquête « "Un travail à côté" Ethnographier les formes et les pratiques de l'emploi étudiant » - « Sociologie des religiosités contemporaines » articulé à l'enquête « Ethnographie religieuses. Les formes contemporaines du religieux et ses spécialistes » - « Sociologie du travail domestique et/ou du travail de substance » articulé à l'enquête « Ethnographier le travail domestique et/ou de subsistance »		
UE Spécialisation		6
Sociologie	Anthropologie	
EC Approfondissement thématique sociologie, <u>2 à choisir parmi</u> :	EC Approfondissement thématique anthropologie, <u>2 à choisir parmi</u> :	3
- « Sociologie des religions » - « Genre, care et politique » - « Sociologie de la délinquance » - « Sociologie de l'entreprise, du travail et de l'emploi »	- « Anthropologie des techniques » - « Anthropologie et marxismes » - « Anthropologie de l'art »	3
UE Ouverture		6
EC Expérience professionnelle : Découverte des métiers des sciences sociales		3
EC Libre		3

FONDAMENTAUX

➤ **EC Pratique de l'enquête de terrain et EC Cours thématique articulé**

Un cours de pratique de l'enquête de terrain est articulé à un « *enseignement thématique* », assurés par le ou la même enseignant·e. Les deux cours doivent être obligatoirement pris avec le ou la même enseignant·e. 4 choix sont possibles :

« Sociologie économique » articulé à l'enquête : « Ethnographie économique. Les usages sociaux de l'argent », avec C. BERTRON

« Tax the rich », gilets jaunes, crise des « subprime », budget et comptes nationaux : les questions de partage des richesses et les inégalités économiques sont au cœur des débats politiques et de plusieurs mouvements sociaux du début du XXI^{ème} siècle. Le cours thématique « Sociologie économique » abordera des enjeux classiques et contemporains de la sociologie économique à partir de plusieurs

problèmes : comment les sociologues abordent-ils et elles les problèmes économiques contemporains et la dimension économique des inégalités sociales ? Comment analyser des faits sociaux comme le « marché », les prix, les échanges, le don ou l'épargne ? Que peut-on dire en sciences sociales sur l'argent ou les politiques redistributives ? Que recouvrent les phénomènes de « privatisation », de « marchandisation » ou encore de « financiarisation » ?

Le cours est associé à la pratique d'enquête « Ethnographies économiques. Les usages sociaux de l'argent ». Dans ce travail d'enquête, nous chercherons d'abord à regarder les phénomènes économiques à l'échelle « micro » de l'économie domestique, du travail domestique mais aussi des dépenses et les revenus des ménages et des usages sociaux de l'argent : les revenus, l'entraide, la mutualisation, les répartitions des ressources. Par économie domestique, on entend alors l'ensemble des arrangements économiques quotidiens ou quasi-quotidiens qui organisent les relations entre les membres d'un groupe restreint, en général dans le cadre d'une cohabitation. Dans les enquêtes, les situations de familles, couples, colocations, relations parents-enfants seront privilégiés mais d'autres formes d'organisation économique pourront être envisagées pour l'ethnographie : associations, économie sociale et solidaire, réseau d'entraide par exemple, qui impliquent une mutualisation et des redistributions des ressources.

En cumulant et en comparant différents exemples, les enquêtes permettront d'aborder comment les pratiques économiques contemporaines les plus anodines peuvent à la fois relever de l'économie de marché, être encastrées dans la vie quotidienne et des rapports sociaux de classe, de genre et de race mais aussi impliquer des institutions (l'État et les politiques sociales, les impôts, les entreprises privées et employeurs, les banques, etc.), qui ont plusieurs rôles, de régulation, de maintien et/ou de correction des inégalités de richesse, mais aussi de moralisation ou de contrôle.

« Sociologie du travail et de l'emploi » articulé à l'enquête « "Un travail à côté" Ethnographier les formes et les pratiques de l'emploi étudiant », avec I. BONI-LE GOFF

« Avoir un travail », « gagner sa vie », « faire le sale boulot » ou « progresser professionnellement », ce sont des expressions courantes qui soulignent la place centrale qu'occupe « le travail » dans les sociétés contemporaines et dans l'expérience sociale des individus.

Mais que fait réellement le travail aux travailleuses ? Quelles expériences différenciées se dessinent selon les mondes professionnels dans lesquels on « occupe un emploi » ? Quelles empreintes laissent-elles sur les corps, sur les rythmes de vie, sur la santé ? Que signifie « devenir » infirmier·e, chauffeur·e, équipier·e polyvalent·e, serveuse ou serveur, ou encore intermittent·e du spectacle ? A quel prix et pourquoi le devient-on ? Quelles hiérarchies et quels rapports de pouvoir traverse chaque univers professionnel, chaque lieu de travail ? Quelles sociabilités peuvent s'y construire ? Quelles formes d'exploitation, d'oppression se déploient dans les organisations de travail ? Quelles luttes et quelles formes de résistance peuvent s'y exprimer ? Qu'est-ce qui change selon qu'on travaille « dans le public » ou « dans le privé », dans une petite entreprise ou dans un « grand groupe » ?

Ces questions classiques de la sociologie du travail et de l'emploi seront abordées dans le cours en les reliant à des enquêtes empiriques variées dans différents mondes professionnels. Tout au long du semestre, nous aborderons en particulier le

travail et l'emploi par « ses marges », en suivant le fil rouge des formes dites « atypiques » d'emploi : les emplois à temps partiel, en intérim ou à durée déterminée, les emplois étudiants, l'auto-entrepreneuriat, le travail de nuit ou en horaires atypiques, les formes de travail comportant des pénibilités et des risques spécifiques physiques ou psychologiques.

L'enquête proposée consistera à explorer différentes formes d'emploi occupées par des personnes en cours d'étude et à s'intéresser aux dimensions que revêt l'expérience d'un travail rémunéré (salarie ou indépendant) exercé tout en poursuivant des études. Quelle place occupe ce travail « à côté des études », selon la forme, les temporalités et le contenu de l'emploi occupé ? Quelles trajectoires, quelles bifurcations se dessinent et selon quelles logiques se construisent des carrières d'« étudiant-es-travailleuses » ou de « travailleuses-étudiant-es » ? Comment les temporalités de ces deux espaces de socialisation s'articulent-elles ? Quel travail spécifique faut-il faire pour « faire tenir » ensemble « travail » et « études » ? En articulant différentes méthodes (entretiens, observations, analyse documentaire), le cours propose à chacun·e de pratiquer l'enquête ethnographique et d'apporter sa contribution à l'analyse sociologique.

« Sociologie des religiosités contemporaines » articulé à l'enquête « Ethnographie religieuses. Les formes contemporaines du religieux et ses spécialistes », avec S. PEDRON-COLOMBANI

Pendant longtemps, les anthropologues et les sociologues des religions travaillant dans nos sociétés ont annoncé l'éviction programmée de la religion dans nos sociétés modernes sécularisées, influencés en cela par une vision héritée de notre culture et de notre histoire réduisant la religion à ses formes institutionnelles connues. Or force est de constater 1/ que la religion est toujours présente, et même d'une actualité remarquable, suscitant même des débats voire des tensions dont les media se font régulièrement l'écho. Et 2/ que cette religion prend aujourd'hui des formes extrêmement diverses, souvent fort éloignées d'une conception classique, notamment en termes de croyance en un ou des dieux.

Le cours se donnera pour objectif de documenter ce religieux contemporain, déconstruira beaucoup d'idées reçues sur la religion et prendra à bras le corps la difficile question de la définition de la religion dans nos sociétés contemporaines. Il se penchera sur les formes qu'elle prend et questionnera ses frontières ainsi que ses articulations avec d'autres domaines (commercial, thérapeutique, politique...). Il envisagera de cette manière la place de la religion dans nos sociétés, ses enjeux, la façon dont cela implique des comportements sociaux, du lien social et de la solidarité, mais aussi crée parfois des conflits, des dérives sectaires... Tout en ancrant sa réflexion dans le cadre actuel de la mondialisation religieuse, il se focalisera aussi sur le cas français et envisagera la place de la religion dans le contexte de la laïcité française qui sert de cadre au traitement politique des questions religieuses.

Dans ce travail d'enquête, les étudiants seront amenés à appréhender la diversité du religieux contemporain, à explorer ses frontières et ses articulations avec d'autres domaines d'activité, et à se poser finalement la question de la définition du phénomène en menant des observations et entretiens dans différents univers religieux. Ils seront amenés à enquêter auprès de différentes figures que l'on pourrait qualifier de spécialistes religieux -au sens large-, abordant la question de leurs croyances, de leurs pratiques, de ce qui fonde leur légitimité, etc... Une large place sera faite au religieux hors institution et à ce que le numéro 15 de la revue Terrains /

Théories (2022) avait désigné comme des « spécialistes religieux à mi-temps ». Nous chercherons ainsi collectivement à cerner ce qui fait la spécificité du religieux contemporain en croisant les micro-enquêtes de chacun, en cumulant les exemples et croisant les données. Les expériences de terrain seront guidées par la lecture d'un corpus de textes d'anthropologie et de sociologie religieuse. Ces expériences permettront aussi d'interroger la spécificité et les difficultés des enquêtes ethnographiques dans le domaine religieux.

« Sociologie du travail domestique et/ou du travail de substance » articulé à l'enquête « Ethnographier le travail domestique et/ou de subsistance », avec C. DAVAUT

« Travail domestique » (Ibos, 2021), « travail de substance » (Collectif Rosa Bonheur, 2017 ; Pruvost, 2021), « arts de faire du quotidien » (de Certeau, Giard, Mayol, 1980), « travail à-côté » (Weber, 1989) sont autant de manières de théoriser des pratiques ordinaires comme cuisiner, bricoler, réparer, coudre, recoudre, tricoter, jardiner, récupérer, recycler... A partir d'enquêtes menées dans des contextes historiques et politiques différents (des années 68 à aujourd'hui) et par des chercheur.es se situant différemment dans le champ des sciences sociales, le cours propose de mettre en regard ces contextes socio-historiques, les questions posées, les manières dont sont conduites ces enquêtes, les styles d'écriture ethnographique, et les concepts mobilisés. En s'intéressant à des recherches conduites principalement par des chercheuses et/ou de manière collective, il s'agit aussi de repérer comment de « fil en aiguilles », ces chercheurs et chercheuses ont pu s'écarter des manières « normâles » (Chabaud-Rychter et al., 2010) d'enquêter des chercheurs.

Dans la partie pratique du cours, nous nous demanderons comment aujourd'hui enquêter sur le travail domestique et / ou de subsistance ? Comment observer, décrire, faire parler sur des pratiques qui peuvent être invisibilisées, cantonnées dans l'espace privé ? Quelle place l'enquêteur ou l'enquêtrice peut-il socialement y négocier (ou pas) ? Que dit cette place des rapports sociaux de genre, de race, de classe, d'âge et de génération ? Les terrains pourront être divers : « famille », « colocation », cité universitaire avec des cuisines collectives, « ZAD », « squat », « jardin partagé », « atelier » de réparation de vélos... Ce cours sera aussi un lieu de formation au travail collectif d'enquête avec ses rapports sociaux de genre, de race, de classe sur lesquels nous tenterons d'être réflexifs...

Bibliographie

De Certeau Michel, Giard Luce, Mayol Pierre (1994, [1980]), *L'invention du quotidien T2 habiter, cuisiner*, ed. Folio, 416p.

Chabaud-Rychter Danielle., et al. « Introduction : Questions de genre aux sciences sociales "normâles" ». Sous les sciences sociales, le genre Relectures critiques, de Max Weber à Bruno Latour, sous la direction de Danielle Chabaud-Rychter et al., La Découverte, 2010. p.9-24.

Collectif Rosa Bonheur, « Des « inactives » très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires », *Tracés* 32 (2017): 91 à 110

Ibos Caroline, « Travail domestique / domesticité », *Encyclopédie critique du genre*, p.784 à 794, ed. La Découverte.

Pruvost Geneviève (2021), « Subsistance », *Encyclopédie critique du genre*, p.727 à 737, ed. La Découverte.

Weber Florence (1989), *Le travail à-côté. Etude d'ethnographie ouvrière*, co-edition INRA-EHESS, 212p.

SPECIALISATION SOCIOLOGIE

➤ EC Approfondissement thématique sociologie 1 et 2

L'étudiant·e choisit parmi une liste de quatre cours au choix, **deux** EC d'approfondissement thématique. Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines spécialisés de la sociologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines et de pointer leurs effets. **Au choix :**

« Sociologie des religions », avec C. SOULIÉ

Le cours sera en deux parties. La première consistera en une histoire des religions se concluant par la question de l'invention du monothéisme. La seconde rapportera les conceptions de la religion de Durkheim, de Marx et de Weber. La validation du cours consistera en un contrôle sur table en fin de semestre et en la rédaction d'un dossier par binôme comprenant une observation de culte protestant et un entretien avec un officiant de cette religion.

BOBINEAU O., TANK-STORPER S., 2007, Sociologie des religions, Armand Colin.

LAMBERT Y, La naissance des religions de la préhistoire aux religions universalistes, Armand Colin, 2007.

ZWILLING A.-L et ali (dir.), 2007 ; Les minorités religieuses en France, Panorama de la diversité contemporaine, Bayard.

« Genre, care et politique » avec A. DAMAMME

Ce cours propose d'étudier les liens entre la construction du genre et ce que recouvre le terme anglais de « care » qui renvoie en même temps aux dispositions d'attention et de souci et aux pratiques d'aide et de soin. Il s'agira d'appréhender les formes de ce travail, ses significations sociales et politiques, et les projets sociaux et politiques qui sont associés à une perspective du care. Ce cours s'appuiera sur des recherches contemporaines en sciences sociales à la croisée des études sur le travail, le genre et le politique.

Bibliographie indicative :

Bourgault Sophie, Perreault Julie (dir.), 2015. *Le care, éthique féministe actuelle*, Editions du Remue-Ménage, Montréal.

Damamme Aurélie, Helena Hirata, Pacale Molinier (dir.), *Le travail entre public, privé et intime. Comparaisons et enjeux internationaux du care*, L'Harmattan, Paris, 2017.

Hirata Helena, 2021. *Le care, théories et pratiques*, La Dispute, Paris.

Ibos Caroline, Qui gardera nos enfants ? Les nounous et les mères, Paris, Flammarion, Molinier Pascale, Laugier Sandra, Paperman Patricia (dir.), 2009. *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Payot, Paris.

Moujoud Nasima, Falquet Jules, 2010. "Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction, migration et histoire coloniale", *Agone*, 43, pp. 169-195.

Paperman Patricia, Laugier Sandra (dir.), *Le souci des autres. Ethique et politique du care*, Paris, Raisons pratiques, Editions de l'EHESS, 2005.

Tronto Joan, 2009, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, La Découverte, Paris (traduction H. Maury).

« Sociologie de la délinquance », avec M. KOKOREFF

En m'efforçant de ne pas répéter le cours donné en L2 de sociologie de la déviance, le cours de cette année sera principalement consacré à la présentation et à la

discussion de grands thèmes de la sociologie de la délinquance juvénile en milieu urbain à partir d'ouvrages classiques et contemporains. Parmi les thèmes abordés, il sera question d'histoires de vie, de punitivité, de ghettos urbains, de la place centrale qu'y occupe le trafic de drogues, des phénomènes de gangs et de bandes, des effets sociaux des politiques sécuritaires sur les jeunes et leurs familles, des déviations genrées, mais aussi des méthodes qualitatives (biographique et ethnographique) utilisées. La partie TD portera sur des analyses de contenu de la presse sur ces thèmes.

Contrôle continu : une analyse d'un article de presse (1/3 de la note) et un commentaire personnel d'un texte d'un livre au choix dans la bibliographie (2/3).

Quelques références

Azzdine Grinbou, Michel Kokoreff, Le vieux. Biographie d'un voyou, Editions Amsterdam, 2019.

Amine Kessaci, Marseille, essuie tes larmes, Le bruit du monde, 2025.

Alice Goffman, L'art de fuir. Enquête sur une jeunesse dans le ghetto (2014), Seuil, 2020.

Marwan Mohammed, Y'a embrouille. Sociologie des rivalités dans les quartiers, Stock, 2023.

Khadidja Sahraoui-Chapuis, Les Prolétaires du bizness. Dans l'ordinaire des trafics de drogue, Editions La Découverte, 2026.

« Sociologie de l'entreprise, du travail et de l'emploi », avec N. TEKE

Les entreprises sont des organisations sociales où s'entremêlent coopération, conflits, négociations et rapports de pouvoir. Au sein même de ces entreprises, les individus qui les composent investissent leur subjectivité dans leur travail. Ils sont porteurs de normes et valeurs professionnelles, qui structurent leurs activités et leurs représentations du travail et de l'entreprise. Mobilisant des cadres théoriques de la sociologie du travail et de l'emploi mais aussi des organisations et des relations professionnelles, ce cours s'intéresse au fonctionnement des entreprises et au rapport qu'entretiennent les individus à leur travail. Il propose des clés d'analyse pour comprendre les tensions matérielles et subjectives en milieu professionnel, notamment en contexte de flexibilisation du marché du travail et de l'emploi. À travers l'étude de textes et l'analyse de situations de travail variées, allant de la livraison de repas à l'ingénierie en passant par les services à domicile, entre autres, ce cours abordera des thèmes tels que la qualité du travail et de l'emploi, les tensions entre subordination et autonomie, le syndicalisme, les émotions au travail, le rapport au corps, les effets de l'automatisation et du numérique sur le travail, ainsi que les rapports sociaux de genre, de classe, et de race à l'œuvre en contexte professionnel. L'évaluation en contrôle continu se déclinera en trois notes : un devoir sur table à la dernière séance (40 %), la réalisation d'exposés et l'animation des échanges (30 %) et l'étude d'une situation de travail qui fera l'objet d'une analyse tout au long du semestre (30 %).

SPECIALISATION ANTHROPOLOGIE

➤ EC Approfondissement thématique anthropologie 1 et 2

L'étudiant·e choisit parmi une liste de trois cours au choix, deux EC thématiques. L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.

« Anthropologie des techniques » avec A. KABA

L'objectif de ce cours est de comprendre comment notre engagement dans la transformation de notre environnement, nos interactions avec nos corps et nos objets structurent nos rapports sociaux et nos imaginaires collectifs. Il présente une historiographie des approches théoriques et épistémologiques de l'anthropologie des techniques, dans sa tradition française (en particulier l'école de technologie culturelle) mais également anglo-saxonne. Le cours aborde ensuite des cas d'études contemporains issus de diverses aires géographiques rassemblés autour de thématiques fondamentales : l'artisanat et le travail manuel, les techniques du corps et celles de ses altérations, la fabrication et la manipulation des objets rituels, la construction et la mise en valeur de l'habitat, les circulations des techniques dans la globalisation contemporaine, les processus de subjectivation, et les articulations entre savoirs et savoir-faire. Le cours aborde enfin les méthodologies concrètes d'ethnographie des techniques : chaînes opératoire, dessins, utilisation des outils visuels, biographies d'objets afin de donner aux étudiant·es des outils concrets pour analyser la part matérielle des rapports sociaux.

« Anthropologie et marxismes », avec B. CASCIARRI

Dans ce cours nous retraçons l'influence dans l'histoire de l'anthropologie de la pensée marxiste, conçue à la fois comme théorie et méthode d'analyse des rapports sociaux et projet de leur transformation radicale. Dans une première partie, nous revenons sur les textes de K. Marx et F. Engels qui, en s'appuyant sur l'anthropologie évolutionniste, proposent un regard sur la société capitaliste du 19ème siècle au miroir de l'altérité culturelle des sociétés anciennes et des colonies. Nous en suivons l'influence sur des auteurs de la première moitié du 20ème siècle, tels K. Polany, dont les travaux inspirent l'anthropologie économique et marxiste. Dans une deuxième partie, nous parlerons des principaux auteurs de l'école d'anthropologie marxiste, qui se développe en France entre les années 1960 et 1980 (M. Abelès, M. Bloch, P. Bonte, J. Copans, M. Godelier, C. Meillassoux, P.P. Rey, E. Terray) devenant une référence majeure au niveau international, sans pour cela constituer un courant homogène. Dans la troisième partie, nous traiterons d'autres approches qui ont repris les fondements de la pensée de Marx sous plusieurs perspectives, en interrogeant objets, théories et postures de l'anthropologie, pour proposer une pensée critique de la société capitaliste jusqu'à sa phase néolibérale : le féminisme radical ou matérialiste, la pensée d'A. Gramsci et les études post-coloniales, l'écomarxisme, la « Radical Geography », l'anthropologie anarchiste de J. Scott et D. Graeber.

« Anthropologie de l'art », avec Y. KHIAR

Ce cours propose une introduction à l'anthropologie de l'art, à son histoire et aux grandes questions qui ont structuré ce champ. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux arts picturaux et plastiques, plutôt qu'aux productions musicales et cinématographiques. Nous interrogerons notamment la notion d'« objet d'art » et la manière dont elle a contribué à définir les objets et les cultures étudiés par l'anthropologie. Nous reviendrons également sur l'histoire coloniale de la discipline, la constitution des collections muséales et les conditions dans lesquelles les objets ont été collectés, classés et exposés. Ces questions permettront d'aborder les circulations, les transferts et les appropriations culturelles, ainsi que les débats contemporains autour des restitutions. Nous nous intéresserons également aux processus de patrimonialisation, d'institutionnalisation et de marchandisation de ces objets et aux rapports de pouvoir qui les accompagnent.

Dans un second temps, le cours se concentrera sur les relations entre art et politique. À partir de différents terrains et exemples, nous étudierons comment les productions artistiques peuvent participer à la contestation du pouvoir, à la construction d'identités, à la transmission de mémoires ou à la transformation des espaces sociaux afin de comprendre comment les catégories artistiques se construisent socialement et comment les objets acquièrent des significations et des valeurs différentes selon les contextes dans lesquels ils circulent.

Les modalités d'évaluation seront l'exposé d'un texte ainsi que la constitution d'un dossier, selon des modalités qui seront précisées durant le cours.

OUVERTURE

➤ EC Expérience professionnelle : Découverte des métiers des sciences sociales, avec N. DUVOUX

Ce cours a vocation à préparer les étudiant.es à projeter leur formation dans une trajectoire professionnelle. Il repose sur des interventions de professionnels extérieurs à l'Université pour qu'ils évoquent leurs parcours et activités et mette celles-ci en perspective avec les enjeux méthodologiques et conceptuels reçus, notamment en sociologie des groupes professionnels et des organisations. Les étudiant.es ont vocation à réfléchir à l'intégration, sans dévoiement, des sciences sociales, des cadres d'analyse et de leurs méthodes, dans des contextes non-académiques. Un travail personnel de positionnement d'une démarche d'objectivation dans un cadre organisationnel donné constituera la modalité d'évaluation du cours, ainsi que la préparation et la restitution d'une séance.

➤ EC Libre

Consulter le catalogue des EC libres.

6 – Troisième année, semestre 6 (L3S6)

Enseignement	ECTS
UE Fondamentaux	18
EC M3P Professionnalisation	9
EC Question de sociologie ou d'anthropologie	9
UE Spécialisation	6
EC Présentation et analyse d'une grande enquête, à choisir parmi : - « Le choix du conjoint » - « Réparer les cerveaux » - « Les Nuers » - Titre à venir	3
EC Approfondissement thématique sociologie ou anthropologie, à choisir parmi : - « Histoire et critique de la quantification » - « Sociologie des classes populaires » - « Les notions de culture(s) et de patrimoine en anthropologie »	3
UE Ouverture	6
EC Tremplin master, à choisir parmi : - Savoir-faire, approfondissement en statistiques - Savoir-faire, documenter son enquête, archiver ses données - Savoir-faire, documenter son enquête grâce à l'usage d'archives	3
EC Langue vivante : anglais	3

FONDAMENTAUX

➤ **EC M3P Professionnalisation, avec L. TRANCHANT**

Cet enseignement propose un accompagnement à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études post-licence. Il donne lieu à des séances organisées avec le SCUIO-IP pour la préparation du projet de poursuite d'étude (candidatures monmaster) ou d'insertion professionnelle, à la présentation de ressources pour comprendre le monde du travail (statuts d'emplois, droit du travail, enjeux des VSS, discrimination, harcèlement et handicap), au suivi des stages réalisés et à l'analyse réflexive des situations professionnelles vécues.

➤ **EC Question de sociologie ou d'anthropologie, avec A. DEBOULET et M. OLIVERA**

Ce cours aborde la sociologie et l'anthropologie urbaine à partir de leurs convergences. Toutes deux peuvent ainsi aisément être aisément rattachées aux travaux de l'école dite de Chicago dès le début du 20ème siècle. La partie assurée par Martin Olivera, revient sur la construction des savoirs sur la ville, certains héritages et leur importance fondatrice, tout en resituant le développement considérable qu'a pu connaître l'anthropologie urbaine à partir des années 1970-1980 dans le contexte d'une nouvelle phase de mondialisation et d'une

remise en question de la posture « traditionnelle » des anthropologues sur leurs terrains. Agnès Deboulet abordera la sociologie urbaine par quelques-unes de ses grandes thématiques. Elle montrera notamment la vitalité de la sociologie de l'habitat et du quartier et leur renouvellement par la sociologie de l'environnement et la notion d'habitabilité. Deux autres thématiques centrales seront abordées dans ce cours : Le voisinage et la cohabitation ; la sociologie des quartiers populaires et des risques urbains. Ce cours sera validé par une note intermédiaire (exposé ou entretien) ainsi que par un examen sur table.

SPECIALISATION SOCIOLOGIE OU ANTHROPOLOGIE

Pour ce dernier semestre de la licence, les cours proposés sont les mêmes pour les deux spécialisations, permettant de renforcer la bi-disciplinarité du cursus.

➤ EC Présentation et analyse d'une grande enquête

Cet enseignement repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats. **Au choix :**

« Le choix du conjoint », avec C. SOULIE

Après un détour tant anthropologique qu'historique qui permettra à nombre d'étudiants de renouer avec leurs racines, nous aborderons la question du choix du conjoint dans la société française en présentant l'ouvrage classique d'Alain Girard sur le sujet, les travaux de Michel Bozon et François Héran ainsi que des résultats d'enquêtes auprès des familles des étudiants de Paris 8. Chaque étudiant devra faire l'arbre généalogique de sa famille et l'analyser afin d'y étudier les questions d'homogamie, mais aussi endogamie ethnique, religieuse, etc., puis passer un examen terminal. Je rappelle que l'assistance au cours est obligatoire.

BERGSTROM Marie, « (Se) correspondre en ligne, l'homogamie à l'épreuve des sites de rencontres », *Sociétés contemporaines*, n°104, 2016.

BOURDIEU Pierre, *Le Bal des célibataires, Crise de la société paysanne en Béarn*, Point Seuil, 2002.

BOZON Michel, HÉRAN François, *La Formation du couple*, La Découverte, 2006.

GIRARD Alain, *Le Choix du conjoint, Une enquête psychosociologique en France*, P.U.F, travaux et documents, Cahiers n°70, 3^{ème} édition 1981 (1^{ère} édition 1959)

« Réparer les cerveaux », avec B. DERBEZ

Présentation et analyse d'une grande enquête : Muriel Darmon, *Réparer les cerveaux. Sociologie des pertes et des récupérations post-AVC*, Paris, La Découverte, 2021

Jusqu'à quel point santé et maladie sont-ils des phénomènes sociaux ? En quoi peut-on dire que la biologie humaine est socialement construite ? L'enquête ethnographique menée par Muriel Darmon de la prise en charge médicale des accidents vasculaires cérébraux (AVC) permet d'aborder directement ces questions essentielles de sociologie de la santé, par-delà le naturalisme tendanciel qui nous porte à considérer le biologique comme une réalité autonome. En plongeant avec l'auteure dans l'univers médical, à l'écoute des malades et des professionnels de santé, nous verrons ainsi, au cours de cette lecture suivie, combien la « structuration sociale des cerveaux » est déterminante pour comprendre les différences de récupération qui se manifestent selon le genre et la classe des personnes touchées par l'AVC.

« **Les Nuers** », avec **B. CASCIARRI**

L'objectif du cours est d'analyser en détail une grande enquête qui a marqué le développement disciplinaire en socio-anthropologie : la monographie d'E.E. Evans-Pritchard *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote* (1940). La première partie du cours est finalisée à la présentation du contexte historique et intellectuel dans lequel l'enquête a été produite auprès de ce groupe pastoral de l'actuel Sud Soudan. La deuxième partie est consacrée à la lecture guidée et à l'analyse de ce texte classique. En partant de la lecture, nous essayons d'analyser le mode de construction du discours anthropologique comme point de rencontre entre l'approche théorique propre à l'auteur et les sources ethnographiques utilisées. Dans la troisième partie, après avoir fait le point sur d'autres études sur les Nuer après celle d'Evans-Pritchard, nous menons une réflexion sur la contribution plus large de cet ouvrage dans le débat scientifique au sujet du modèle des « sociétés segmentaires », de la question des sociétés « sans Etat », et de la critique de l'implication politique de l'anthropologie en contexte colonial.

Titre et descriptif à venir

➤ **EC Approfondissement thématique sociologie ou anthropologie**

L'étudiant·e choisit parmi une liste de trois cours au choix, un EC thématique. L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.

« **Histoire et critique de la quantification** », avec **J. SIRACUSA**

Le cours présente l'apparition et le développement de l'usage des statistiques en sociologie et les controverses qui s'ensuivent. Il s'agit de comprendre les principales critiques et contre-critiques ; et d'être capable les appliquer à des cas particuliers.

« **Sociologie des classes populaires** », avec **Y. SIBLOT**

La société française est traversée d'inégalités, mais est-il toujours pertinent de parler de classes sociales aujourd'hui ? En particulier, peut-on parler de « classes populaires » pour désigner les ouvriers et les employés, et que signifie ce terme ? Comment articuler une analyse en termes de rapports de classe, de genre et de « race » au sein des groupes dominés ?

Ce cours présente à travers plusieurs thématiques les apports des enquêtes ethnographiques et quantitatives menées depuis les années 1990 en France sur cette question : dans quelles conditions vivent les femmes et les hommes appartenant aux classes populaires aujourd'hui, et quelle est la variété de leurs modes de vie ? quelles sont les caractéristiques du salariat subalterne, et de quoi est faite l'expérience de la domination au travail dans la France contemporaine ? Comment ont évolué les rapports à l'école et les aspirations scolaires ? Que sait-on des pratiques familiales et rapports de genre dans les milieux populaires ? Le cours abordera pour finir la question des rapports des membres des classes populaires aux institutions et à la politique.

« Les notions de culture(s) et de patrimoine en anthropologie », avec A. LEBLON

La notion de culture est une des notions majeures de la discipline anthropologique, dont le sens reste polysémique. La première partie du cours sera consacrée à la genèse sociale et intellectuelle de la notion de culture et à ses usages par les différents courants anthropologiques du XX^{ème} siècle. Après avoir rappelé ses premières définitions ethnologiques par les fondateurs de l'ethnologie, le cours s'intéressera au culturalisme, à ses prolongements et aux différentes critiques qui ont émergé à son encontre. Nous nous demanderons alors s'il est possible de se passer de la notion de culture. Dans un second temps, le cours s'intéressera aux usages politiques de la culture et à l'analyse des processus contemporains d'institution de la culture et de patrimonialisation dans un contexte de mondialisation et de circulation culturelle.

OUVERTURE

➤ EC Tremplin Master, au choix

Savoir-faire, approfondissement en statistiques, avec C. COMET ou H. BERGER

Cet enseignement porte sur l'analyse statistique de données secondaires (c'est-à-dire de données initialement collectées dans un autre objectif). La première partie vise à consolider les acquis en matière d'analyse bivariable (tableaux croisés, tests d'indépendance, etc.), en analysant une enquête publique à partir d'un nouveau logiciel (trideux.cloud, spécifiquement conçu pour l'apprentissage des méthodes quantitatives par les étudiants de sociologie). La deuxième partie est une introduction à l'analyse des données relationnelles (« l'analyse de réseaux sociaux ») : réaliser des graphes, calculer de premiers indicateurs structuraux. L'enseignement repose sur de nombreux exercices d'application pour mettre en pratique les notions et techniques abordées.

Savoir-faire, documenter son enquête, archiver ses données, avec C. DAVAUT

Cet enseignement explore les liens entre archives et sciences sociales historiques à partir d'enquêtes dont celles de Pierre Fournier, Françoise Zonabend et Gabrielle Hecht sur l'industrie nucléaire en France et sur l'extraction de l'uranium en Afrique. Tout en éclairant des enjeux de la "transition écologique" et du "développement durable", il propose une réflexion épistémologique sur les pratiques de l'archive dans nos disciplines.

Mode de validation : Un compte-rendu de cours ; Un DST en fin de semestre

Bibliographie indicative :

FOURNIER P., « Des observations sous surveillance », *Genèses. Sciences sociales et histoire* 24, n° 1 (1996): 103-19.

FOURNIER P., 2008, Le travail des générations : confronter des présents décalés, in *Observer le travail*, Arborio et al., ed. La découverte, p113-129

FOURNIER P., CESARO P., 2016, « De la fiction faire science : mobiliser un feuilleton télévisé des années 1960 pour parler autrement du travail dans le nucléaire », *Images du travail*.

HECHT Gabrielle, 2016, *Uranium africain, une histoire globale*, Seuil, p. 416

ZONABEND F., 2014, Le terrain de soi. *La Vie des idées*.

ZONABEND Françoise (2014), *La presqu'île au nucléaire : Three Mile Island, Tchernobyl, Fukushima ... et après?* ed. Odile Jacob, p.240

Savoir-faire, documenter son enquête grâce à l'usage d'archives, avec G. ROSENMAN

Cet enseignement vise à faire découvrir aux étudiant·es la méthode d'enquête qui repose sur l'exploitation d'archives. À partir de la lecture de textes méthodologiques, il s'agira tout d'abord de se familiariser avec la réflexion épistémologique sur les pratiques de l'archive en sciences sociales. Dans un deuxième temps, le cours portera plus spécifiquement sur l'histoire des grèves en France au 20^e siècle : les étudiant·es devront s'exercer à la consultation et à l'analyse d'archives, aussi bien syndicales que patronales et étatiques. Ils se rendront pour cela aux Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine), aux Archives Départementales de Seine-Saint-Denis (Bobigny) et/ou aux archives nationales de la CGT (Montreuil).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- Liora Israël, « L'usage des archives en sociologie », dans Serge Paugam (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2012, p.167-185
- Mauricio Aranda, Nicolas Simonpoli, « Aller aux archives, entrer sur le terrain ? Sur les conditions sociales d'enquêtes en « terrain archivistique » », *Genèses*, 2018, 3 /112
- Michel Offerlé, « Histoires de protestation », dans Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky, Isabelle Sommier, *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010, p.265-281
- Charles Tilly, Edward Shorter, « Les vagues de grèves en France, 1890-1968 », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 28^e année, n°4, 1973, p.857-887
- Stéphane Sirot, *La grève en France : une histoire sociale (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002, 304p

➤ EC Langue vivante : anglais

L'anglais doit être poursuivi.

7 – Comment s’inscrire dans les cours ?

La pré-inscription dans les cours, se fait, en général, pendant la semaine de pré-rentrée, du 14 au 18 septembre, soit en présentiel, soit par IPWEB à distance, selon les enseignements (et sur MOODLE pour les enseignements PIX et Anglais). Les étudiant·es sont tenu·es au courant des dates d’ouverture et de fermeture des IPWEB.

7.1. S’inscrire dans les EC du département de sociologie ou anthropologie

- Pour les nouveaux étudiants en L1, l’EC *Méthodologie M2E* à partir du 14 septembre.

Les étudiant·es inscrit·es pour la première fois en licence de sociologie sont réparti·es dans **6 groupes**, chaque groupe ayant un emploi du temps pour les EC *Méthodologie M2E*, *Méthodes en sciences sociales* et *Introduction aux sciences sociales 1*. Ils n’ont donc pas à se préoccuper de leur pré-inscription dans ces trois EC au premier semestre.

Ils et elles construiront leur emploi du temps et seront accompagné·es pour se pré-inscrire dans les autres EC pendant l’EC intensif *M2E* organisé **du 14 au 18 septembre**. Ils trouveront **sur le site internet du département de sociologie et d’anthropologie les informations concernant la constitution de ces groupes et l’emploi du temps de l’EC *Méthodologie M2E***. La présence en *M2E* est obligatoire pour valider l’EC (et donc l’UE et le semestre) et surtout pour commencer dans de bonnes conditions son cursus en choisissant et s’inscrivant dans la spécialisation de son choix ainsi qu’en PIX et en EC Ouverture.

- Pour les étudiant·es de L1 qui redoublent ou sont ajourné·es autorisé·es à continuer en L2 (L2 AJAC)

Les étudiant·e-s de L1 déjà inscrit·es en 2025-2026, doivent se préinscrire auprès des tuteur·ices et pendant la semaine de pré-rentrée dans les EC *Méthodes des sciences sociales 1* et *Introduction aux sciences sociales 1*, s’ils n’ont pas validé l’an passé l’un ou plusieurs de ces EC. Cette pré-inscription ne constitue toutefois qu’une réservation de place dans un EC. **L’inscription définitive a lieu auprès de l’enseignant·e lors de la première séance de cours.** En cas d’absence non justifiée, l’inscription est annulée sans avertissement. Les étudiant·es empêché·es de se rendre à l’un des premiers cours et pouvant le justifier par un certificat médical ou un contrat de travail, doivent en informer préalablement par mail l’enseignant·e concerné·e.

Les inscriptions aux autres cours de L1 pour les étudiant·es qui redoublent ou sont L2 AJAC se font sur les IPWEB.

Procédure exceptionnelle en cas d’absence d’IP web :

Les étudiant·es qui n’ont pas procédé à une pré-inscription sur les IPWEB doivent se présenter au premier cours, muni·e d’une fiche d’inscription à faire signer par l’enseignant·e. Cette fiche doit être récupérée au préalable auprès du secrétariat de la licence ou sur le site internet).

1 – Télécharger une fiche d’inscription sur le site du département : <https://sociologie.univ-paris8.fr/?p=10133>

2 – Se présenter lors du 1er cours, munis de la fiche d’inscription, et solliciter une inscription auprès de l’enseignant·e

3 – Transmettre au secrétariat la fiche d’inscription signée par l’enseignant·e (**en cas d’accord de ce·tte dernier·e, en fonction des capacités d’accueil**). Les inscriptions pédagogiques sont effectives après retour au secrétariat.

Le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiant-e-s qui n'ont pas procédé à une pré-inscription peuvent se voir refuser l'accès à l'EC choisi. Inversement, les étudiant-es pré-inscrit-es qui ne se présentent pas au premier cours verront leur pré-inscription annulée.

➤ **Pour les étudiant-es de L2 et L3**

Les inscriptions se font à distance par IPWEB après avoir ouvert un compte personnel Paris 8. Les étudiant-es peuvent se faire aider des tuteur-ices qui tiendront des permanences du 11 au 15 septembre. Cette pré-inscription ne constitue toutefois qu'une réservation de place dans un EC. **L'inscription définitive a lieu auprès de l'enseignant-e lors de la première séance de cours.** En cas d'absence non justifiée, l'inscription est annulée sans avertissement. Les étudiant-es empêché-es de se rendre à l'un des premiers cours et pouvant le justifier par un certificat médical ou un contrat de travail, doivent en informer préalablement par mail l'enseignant-e concerné-e.

Les étudiant-es qui n'ont pas procédé à une pré-inscription sur les IPWEB doivent se présenter au premier cours, muni-e d'une fiche d'inscription à faire signer par l'enseignant-e, à récupérer au préalable auprès du secrétariat de la licence ou sur le site internet)

Procédure exceptionnelle en cas d'absence d'IP web :

Les étudiant-es qui n'ont pas procédé à une pré-inscription sur les IPWEB doivent se présenter au premier cours, muni-e d'une fiche d'inscription à faire signer par l'enseignant-e. Cette fiche doit être récupérée au préalable auprès du secrétariat de la licence ou sur le site internet).

- 1 – Télécharger une fiche d'inscription sur le site du département : <https://sociologie.univ-paris8.fr/?p=10133>
- 2 – Se présenter lors du 1er cours, munis de la fiche d'inscription, et solliciter une inscription auprès de l'enseignant-e
- 3 – Transmettre au secrétariat la fiche d'inscription signée par l'enseignant-e (**en cas d'accord de ce-tte dernier-e, en fonction des capacités d'accueil**). Les inscriptions pédagogiques sont effectives après retour au secrétariat.

ATTENTION : Le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiant-e-s qui n'ont pas procédé à une pré-inscription peuvent se voir refuser l'accès à l'EC choisi. Inversement, les étudiant-e-s pré-inscrit-e-s qui ne se présentent pas au premier cours verront leur pré-inscription annulée.

7.2. Inscription dans les EC linguistiques, PIX, Découverte, libre et les EC de spécialisation

➤ Enseignement linguistique : anglais

Procédures d'inscription :

Les inscriptions pour les EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Elles supposent des tests de niveau préalables organisés **dès la rentrée (ouverture des tests sur Moodle le 1er septembre 2026)**.

CENTRE DE LANGUES

Bâtiment B1, bureaux B204/205. Tel : 01 49 40 68 43, Mail : cdl@univ-paris8.fr
<http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr>

Les étudiant-e-s doivent choisir **l'anglais** pour valider les EC « *langue* » sur le tableau de progression pédagogique.

Quand et comment passer le test de niveau ?

Au préalable tout étudiant nouveau à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL).

Les **tests d'anglais** ouvrent le 01/09/2026, jusqu'au 18/09/2026 et se dérouleront sur Internet via la plateforme pédagogique Moodle de l'Université.

Chaque étudiant-e reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Ce score lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

Vous ne pouvez passer le test qu'une fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé-e » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

Attention !!! Lorsque vous avez réalisé les tests de positionnement (uniquement pour les nouveaux étudiant-es), les inscriptions aux différents cours d'anglais auront lieu lors de la semaine de la rentrée sur la plateforme MOODLE (CDL), à partir du **17 septembre 2026**.

Les cours commenceront la semaine du 21 septembre 2026.

Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre :

Entre 0 et 39 points = niveau A1

- Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation.

Entre 40 et 64 points = niveau A2

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés « General English » ne sont PAS destinés aux étudiants de sociologie au niveau A2 et B1).

Entre 65 et 99 points = niveau B1

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B1**.

Plus de 100 = B2

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiants peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

D'autres formats de cours (intensifs, cours à distance) pourraient être organisés à l'inter-semestre. Les informations seront affichées sur le site web du CDL.

Quand et comment s'inscrire à ces différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL.

Les pré-inscriptions aux cours d'anglais se font sur Moodle en septembre. La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

Attention ! Il est impératif que les étudiants préinscrit-es confirment leur présence en cours dès la première semaine de cours. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant-e dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant-e).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine de cours, veuillez contacter le personnel du CDL.

Notez que lorsque vous avez validé un niveau d'Anglais, vous ne pouvez pas suivre à nouveau le même cours l'année suivante et vous devez passer au niveau supérieur.

Bénéficier d'une dispense d'assiduité

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le **contrôle continu**. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiants ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, **avant la 4ème semaine de cours du semestre courant**, la dispense d'assiduité.

Secrétariat du CDL : Bâtiment B1, 2^e étage, bureaux 204/205. Tel : 01.49.40.68.43 / cdl@univ-paris8.fr

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Mme Camille Joseph an-glaiss@cdl@gmail.com

➤ EC d'informatique ou PIX

L'inscription à l'EC *PIX* se fait auprès du BAPN (Bureau d'appui à la pédagogie numérique), bât. C, <http://bapn.univ-paris8.fr>. Les modalités sont détaillées pendant la semaine de M2E.

➤ EC de spécialisation

Les **spécialisations** « Anthropologie » et « Sociologie » sont assurées par le département de sociologie et d'anthropologie.

En L2 et L3, les étudiant·es qui choisissent une « **spécialisation externe** » devront s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés (parmi une liste de cours qui leur est ouverte) ou sur le moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>.

Les modalités d'inscription aux cours auprès des tuteur·ices des départements sont consultables sur les sites web des départements ou affichés auprès des secrétariats des licences concernées. Ces informations (notamment concernant les spécialisations externes) sont également diffusées lors des réunions de pré-rentrée (L2 et L3) du département de sociologie et d'anthropologie.

Vous pouvez également contacter les secrétariats des licences concernées pour toute autre information.

➤ EC libre et EC d'ouverture

Les inscriptions aux EC libres et aux cours d'ouverture proposés par les autres départements se font auprès de leur secrétariat ou sur le moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>.

La liste des EC libres est longue. Certain·es sont présentés lors des réunions de pré-rentrée mais il appartient aux étudiant·es de s'inscrire en consultant les sites web des départements.

Il vous est par exemple possible de suivre des cours d'une autre langue que l'anglais en EC libre ou EC d'ouverture. Le Centre de langues propose l'enseignement de douze autres langues : allemand, arabe, berbère, catalan, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.

À noter :

- Pour chaque langue, veuillez vous renseigner directement au CDL pour les tests requis et modalités d'inscription. Toutes les langues ci-dessus ne sont pas ouvertes à tous les niveaux. Certaines langues ci-dessus ne sont pas ouvertes en EC libre/ouverture.
- **Il est impossible de prendre l'anglais comme EC libre ou d'ouverture.**

RAPPEL

Les étudiant·es disposent de deux sites internet distincts où ils peuvent obtenir des informations, voire l'accès à certaines inscriptions.

- Le premier, généraliste, est celui de l'université Paris 8. Il permet d'accéder à l'espace scolaire à partir duquel se déclinent un certain nombre de procédures d'information et d'inscription : <http://www.univ-paris8.fr/>
- Le second, spécialisé, est celui du département de sociologie et d'anthropologie où les étudiant·e-s trouveront toutes les informations et actualités relatives à la vie dans le département. Ce site doit être régulièrement consulté à partir de l'adresse suivante : <http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>

Dès le 1^{er} septembre, les étudiant·es sont invité·es à consulter quotidiennement leur adresse mail @univ-paris8.fr ainsi que le site du département de sociologie et d'anthropologie.

V - Mobilités étudiantes internationales

Le département de Sociologie et d'anthropologie incite fortement les étudiant-e-s à aller suivre des études dans l'une des universités étrangères avec lesquelles Paris 8 a conclu un contrat d'échange et de coopération. Les connaissances acquises dans les établissements étrangers partenaires sont évaluées par la Commission pédagogique qui délivre ensuite une équivalence afin que l'étudiant-e puisse terminer son cursus de licence. Les résultats aux épreuves d'examen ou de contrôle passées dans les universités étrangères sont comptabilisés dans les cursus de Paris 8 à l'aide du système d'équivalence ECTS. Il existe quatre programmes de mobilité pour les étudiant-e-s : Erasmus, Intensif Erasmus, MICEFA et CREPUQ.

Agnès Deboulet est l'enseignante responsable des relations internationales au département de sociologie et d'anthropologie.

1 – Le programme européen Erasmus

Les contacts internationaux de Paris 8 concernent tous les pays européens. Toutefois des contacts privilégiés ont été noués par les sociologues dans les universités suivantes :

- Autriche : Vienne
- Danemark : Copenhague
- Espagne : Madrid (Complutense), Séville
- Finlande : Joensuu
- Grande Bretagne : Londres (Birkbeck College), Manchester, Oxford Brookes
- Hongrie : Budapest (Eotvos Lorand)
- Italie : Rome (La Sapienza), Bologne
- Portugal : Porto (Universidade do Porto)

Dans le cadre de ce programme, des bourses peuvent être attribuées. Consultez l'adresse : <http://www.univ-paris8.fr/Le-programme-erasmus>

2 – Les programmes américains MICEFA et CREPUQ

La MICEFA (Mission inter-universitaire de coordination des échanges franco-américains) propose aux étudiant-e-s de toutes les disciplines des séjours dans différentes universités nord-américaines (à New York et dans divers campus de l'État de Californie, par exemple). Il est toutefois conseillé d'attendre la fin de la licence pour envisager ce type de séjour. L'étudiant-e ne paie ses droits d'inscription qu'en France et n'est donc pas soumis aux droits de scolarité très élevés des universités américaines. Un examen de langue anglaise est requis (le TOEFL).

La CREPUQ (Conférence des recteurs et des présidents d'université du Québec) à laquelle Paris 8 a adhéré propose aussi des échanges. Les étudiant-e-s conservent dans ce cas leur inscription à Paris 8 et ne paient pas de droits au Québec. Les diplômes obtenus au Québec sont validés en France.

Démarches à suivre pour les séjours à l'étranger

Les dossiers sont à retirer, dès le début de l'année universitaire, auprès d'Agnès Deboulet. Ils se font généralement en L2 pour un départ en L3 et en L3 pour un départ en M1, voire en M1 pour un départ en M2. La durée du séjour est habituellement d'un semestre. Il appartient aux candidats de se renseigner sur le site Internet du (ou des) université(s) envisagée(s) et de construire leur programme d'étude en prenant conseil auprès de l'enseignante nommée ci-dessus.

V- Laboratoires et domaines de recherche des enseignant·es- chercheur·es titulaires

Enseignant·e - chercheur·euse	Principaux domaines et thèmes de recherche	Laboratoire
BARROS (de) Françoise	Sociologie urbaine, immigration, sociologie politique et de l'administration	CRESPPA-CSU
BERTRON Caroline	Sociologie de l'éducation, professions éducatives, enfance, sociologie des élites transnationales	CRESPPA-CSU
BONI-LEGOFF Isabel	Sociologie du travail et des professions, sociologie économique, sociologie du corps, études de genre, méthodes ethnographiques	CRESSPA-CSU
BOUILLON Florence	Sociologie et anthropologie urbaines, marges et marginalités, écoles et pédagogies alternatives	LAVUE-ALTER
CARDI Coline	Genre, famille, travail social	CRESPPA-CSU
CASCIARRI Barbara	Anthropologie politique, anthropologie de la parenté	LAVUE-ALTER
COMET Catherine	Sociologie économique, sociologie politique, sociologie des élites, sociologie des organisations	CRESPPA-CSU
COUTO Marie-Paule	Accès à l'enseignement supérieur, trajectoires étudiantes et socialisation universitaire, sociologie quantitative et de la quantification, sociologie de l'immigration	CRESPPA-CSU
DAMAMME Aurélie	Genre, handicap, travail du care, action collective, développement.	CRESPPA-GTM
DAVAULT Corinne	Socio-anthropologie politique, jeunesse, pratique et pédagogie du terrain	LAVUE-ALTER
DERBEZ Benjamin	Sociologie de la santé, science and technology studies, anthropologie de la bioéthique	CRESPPA-CSU
DEBOULET Agnès	Sociologie urbaine, migrations, villes et internationalisation, sociétés du machrek, développement, participation et citoyenneté	LAVUE-ALTER
DUVOUX Nicolas	Inégalités sociales, pauvreté, institutions, Etat social, ethnographie, méthodes qualitatives, solidarité, Etats-Unis	CRESPPA-Lab Top
FREEDMAN Jane	Genre, migrations, conflits armés	CRESPPA-GTM
GOBIN Emma	Anthropologie des Amériques, religion, rituel, identités afro-américaines, thérapies et spiritualités New Age, circulations culturelles, art et patrimoine, écologie et agricultures alternatives	LAVUE-ALTER
JOUNIN Nicolas	Sociologie du travail, syndicalisme, migrations, racisme	CRESPPA-CSU
KABA Arnaud	Anthropologie de l'Asie du Sud, anthropologie du travail et des techniques, circulations des savoirs, des savoirs-faire et des objets, anthropologie économique	LAVUE-ALTER
KOKOREFF Michel	Quartiers populaires, drogues, émeutes, contestation	CRESPPA-GTM
LEBLON Anaïs	Anthropologie de la patrimonialisation, circulation culturelle, anthropologie politique, migration, Afrique de l'ouest, société pastorale	LAVUE-ALTER
OLIVERA Martin	Anthropologie de l'Europe, fait minoritaire (Roms/Tsiganes), marges urbaines et économie informelle, résistances	LAVUE-ALTER
PEDRON-COLOMBANI Sylvie	Anthropologie des religions, conversion, nouveaux mouvements religieux, mondialisation religieuse et culturelle, migration, monde maya	LAVUE-ALTER
RAVIER Axel	Sociologie urbaine, quartiers populaires, genre et sexualité, race, mobilités	LAVUE-ALTER
SIBLOT Yasmine	Classes populaires, travail des femmes, migrations en Europe (cas du Portugal), approches localisées de l'espace social, services et institutions publiques, syndicats, politisation	CRESPPA-CSU
SIRACUSA Jacques	Travail, quantification, journalisme, statistique, observation	CRESPPA-GTM
SOULIE Charles	Éducation, milieux étudiants et lycéens, enquête de terrain, religion	CESSP-CSE
TRANCHANT Lucas	Sociologie de l'emploi et du travail, classes populaires, socialisation, inégalités ethnoraciales.	CRESPPA-CSU
TRUONG Fabien	Sociologie urbaine, éducation, relégation urbaine et stigmatisation, inégalités scolaires, pratique et pédagogie des sciences économiques et sociales	CRESPPA-CSU
VELPRY Livia	Sociologie de la santé, de la santé mentale, de la psychiatrie : pratiques, dispositifs, expérience. Autonomie, travail sur autrui et contrainte	Cermes3

IV - Calendrier universitaire et emplois du temps 2026-2027

Université Paris 8 – Calendrier universitaire 2026-2027_ UFR Textes et Sociétés

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	
M 1 Début année universitaire	J 1 Semaine 2	D 1 Toussaint	M 1	V 1 Jour de l'an	L 1	Fermeture de l'université
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	M 2	
J 3	S 3	M 3	J 3 Semaine 10	D 3	M 3 Semaine 2	
V 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 4	Cours intensifs
S 5	L 5	J 5 Semaine 6	S 5	M 5	V 5	
D 6	M 6	V 6	D 6	M 6 Semaine 13	S 6	
L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	Rattrapages
M 8	J 8 Semaine 3	D 8	M 8	V 8	L 8	
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9	
J 10	S 10	M 10	J 10 Semaine 11	D 10	M 10 Semaine 3	Pause pédagogique (facultative)
V 11	D 11	M 11 Armistice 1918	V 11	L 11 Cours intensifs	J 11	
S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12	
D 13	M 13	V 13 Semaine 7	D 13	M 13	S 13	Date limite jury = Fermeture session
L 14 Rentrée 1er semestre	M 14	S 14	L 14	J 14	D 14	
M 15	J 15 Semaine 4	D 15	M 15	V 15 Date limite saisie des notes 1er sem.	L 15	
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	Vacances Education nationale (établissements primaires et secondaires) Février : Zone C : 07 au 21.02.2027 Avril : Zone C : 04 au 18.04.2027
J 17	S 17	M 17	J 17 Semaine 12	D 17	M 17 PAUSE PEDAGOGIQUE	
V 18	D 18	M 18	V 18	L 18 Rentrée 2ème semestre	J 18	
S 19	L 19	J 19 Semaine 8	S 19 Fermeture	M 19	V 19	Vacances Education nationale (établissements primaires et secondaires) Février : Zone B : 21.02-07.03.2027 Avril : Zone B : 18.04 – 02.05.2027
D 20	M 20	V 20	D 20	M 20 Cours intensifs	S 20	
L 21 DEBUT DES COURS	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	
M 22	J 22 Semaine 5	D 22	M 22	V 22	L 22	
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23 Semaine 4	
J 24 Semaine 1	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	
V 25	D 25	M 25	V 25 Noël	L 25	J 25	
S 26	L 26	J 26 Semaine 9	S 26	M 26	V 26	
D 27	M 27	V 27	D 27	M 27 Semaine 1	S 27	
L 28	M 28	S 28	L 28	J 28	D 28	
M 29	J 29 PAUSE PEDAGOGIQUE	D 29	M 29	V 29		
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30		
	S 31		J 31	D 31		

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
L 1 Semaine 5	J 1	S 1 Fête du Travail	M 1 Rattrapage S1	J 1	D 1	M 1
M 2	V 2	D 2	M 2	V 2 Date limite jury annuel session 2	L 2	J 2
M 3	S 3	L 3 Semaine 13	J 3	S 3	M 3	V 3
J 4	D 4	M 4	V 4 Date limite jury annuel session 1	D 4	M 4	S 4
V 5	L 5 Semaine 10	M 5	S 5	L 5	J 5	D 5
S 6	M 6	J 6 Ascension	D 6	M 6	V 6	L 6
D 7	M 7	V 7 Fermeture administrative	L 7 Rattrapage S2	M 7	S 7	M 7
L 8	J 8	S 8 Victoire 1945	M 8	J 8	D 8	M 8
M 9 Semaine 6	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9	J 9
M 10	S 10 Fermeture	L 10 Cours intensifs	J 10	S 10	M 10	V 10
J 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11	S 11
V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	J 12	D 12
S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13
D 14	M 14	V 14	L 14	M 14 Fête nationale	S 14	M 14
L 15	J 15	S 15	M 15	J 15	D 15 Assomption	M 15
M 16 Semaine 7	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	J 16
M 17	S 17	L 17 Lundi de Pentecôte	J 17	S 17	M 17	V 17
J 18	D 18	M 18 Cours intensifs	V 18	D 18	M 18	S 18
V 19	L 19	M 19	S 19	L 19	J 19	D 19
S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20
D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	M 21
L 22	J 22 Semaine 11	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
M 23	V 23	D 23	M 23	V 23	L 23	J 23
M 24	S 24	L 24	J 24	S 24	M 24	V 24
J 25 Semaine 8	D 25	M 25	V 25 Date limite saisie notes session 2	D 25	M 25	S 25
V 26	L 26	M 26 Date limite saisie des notes 2è sem. annuel session 1	S 26	L 26 Fermeture	J 26	D 26
S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27
D 28	M 28 Semaine 12	V 28	L 28	M 28	S 28	M 28
L 29 Lundi de Pâques	J 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
M 30 Semaine 9	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30	J 30 Date Limite soutenance stages et mémoires M2
M 31		L 31 Rattrapage S1		S 31	M 31 Clôture année univ. et fin des stages	

Collez ici votre emploi du temps
du premier semestre

